Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico

Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 25 (1980)

Artikel: Les fouilles de la région "Derrière la Tour" à Avenches (1704-1977). Première partie

Autor: Bögli, Hans / Meylan, Christine

Kapitel: La villa "Derrière la Tour"

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-244028

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les fouilles de l'insula 7 en 1977
(fig. 1)

La construction de quatre villas sises au sud de la rue du Pavé, sur l'emplacement de l'insula 7, donne l'occasion à la Fondation Pro Aventico d'exécuter des fouilles tout au long de l'année 1977. Délimitée par un talus du côté nord et est, la fouille englobe par chance la surface totale d'une demeure seigneuriale mesurant sommairement 22×50 m. Ces travaux seront publiés dans la prochain Bulletin de l'Association Pro Aventico. Qu'il suffise ici de constater que cette nouvelle villa cadre parfaitement bien avec celles de «Derrière la Tour» et «de la mosaïque de Dionysos». Du point de vue urbanistique, une publication d'ensemble est donc justifiée.

Les fouilles exécutées dans la région «Derrière la Tour» s'étendent, comme on vient de voir, sur plus de deux siècles et demi; il est dès lors évident que la documentation recueillie est de qualité variable. Les renseignements qui nous sont parvenus au fil du temps sont en général fort médiocres, voire même nuls.

Les résultats de certaines fouilles récentes sont eux aussi aléatoires dans une certaine mesure, puisque d'autres archéologues avaient déjà perturbé la stratigraphie ou même passé à la destruction des ruines: «Il ne faut pas oublier qu'à Avenches, pour pouvoir fouiller sur le terrain d'autrui, nous sommes contraints à certaines concessions vis-à-vis du propriétaire qui a droit, on le sait, à la moitié des matériaux extraits de son terrain, ou à leur valeur après taxation.»[24]

La villa «Derrière la Tour»

Christine MEYLAN

1. Situation
2. Etude des fouilles
   2.1. Aile droite et corps principal
   2.2. Aile gauche
   2.3. Portique
3. Matériel
4. Typologie du bâtiment
5. Interprétation

1. Situation

La colline où s'élève aujourd'hui la ville moyenâgeuse d'Avenches dicte en partie l'organisation urbaine de l'antique Aventicum: preuve en est le comportement du decumanus maximus; partant de l'ouest de la cité, il longe la colline jusqu'à la hauteur de «Derrière la Tour» puis, débouchant sur la plaine, il devient rectiligne; c'est autour de lui que se forme la grille urbaine de la colonie.

L'emplacement et l'organisation de la villa Derrière la Tour sont étroitement liés à la configuration du terrain. Située sur le flanc de la colline, sur un terrain en terrasses, notre villa, pas plus que les bâtiments qui la jouxtent, ne peut s'intégrer dans le tissu régulier des insulae; elle profite, par contre, largement des avantages offerts par son implantation, car on y jouit d'un vaste panorama. «Le talus mystérieux, indiqué

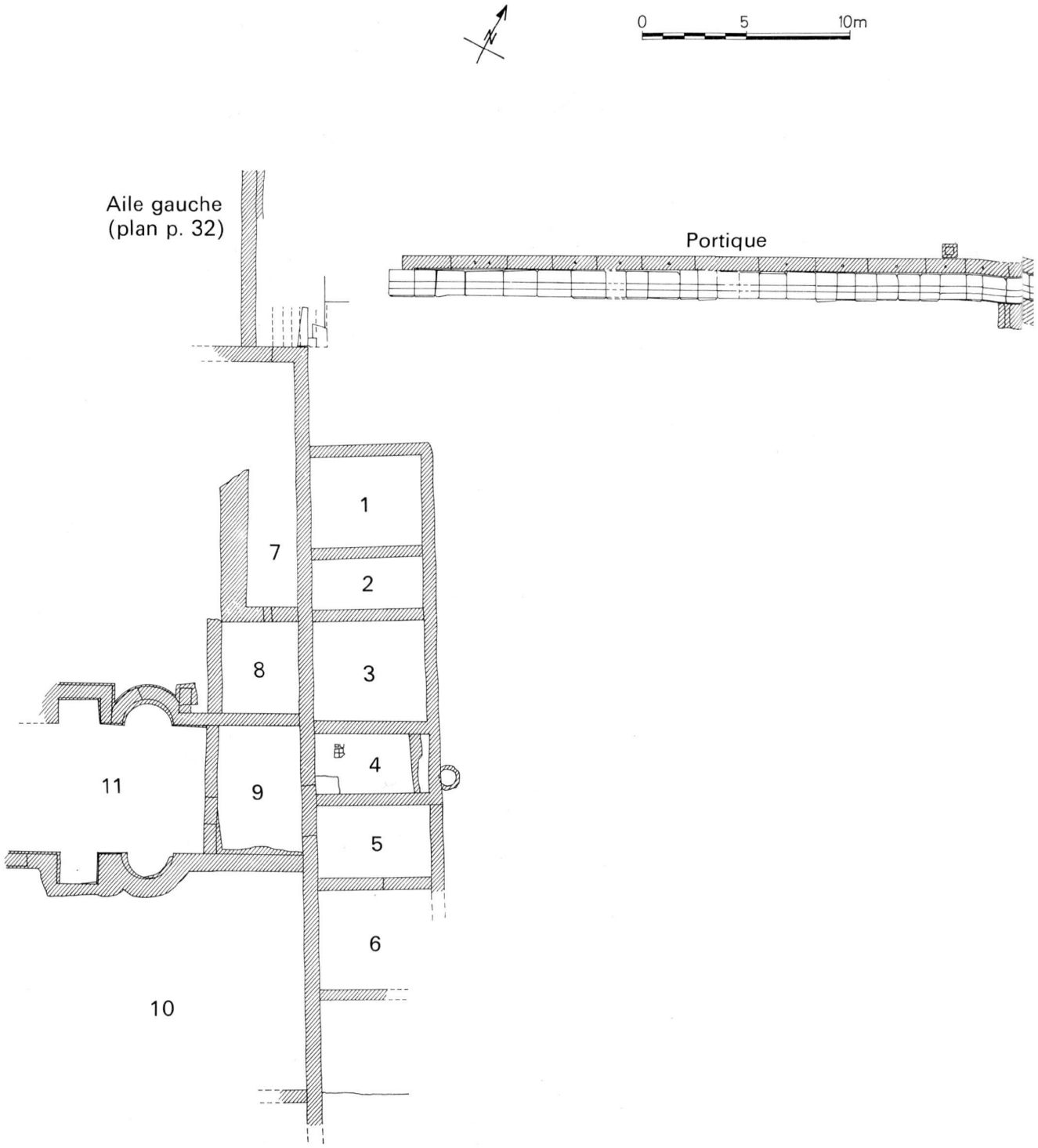
0
5
10m
Aile gauche
(plan p. 32)
Portique
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

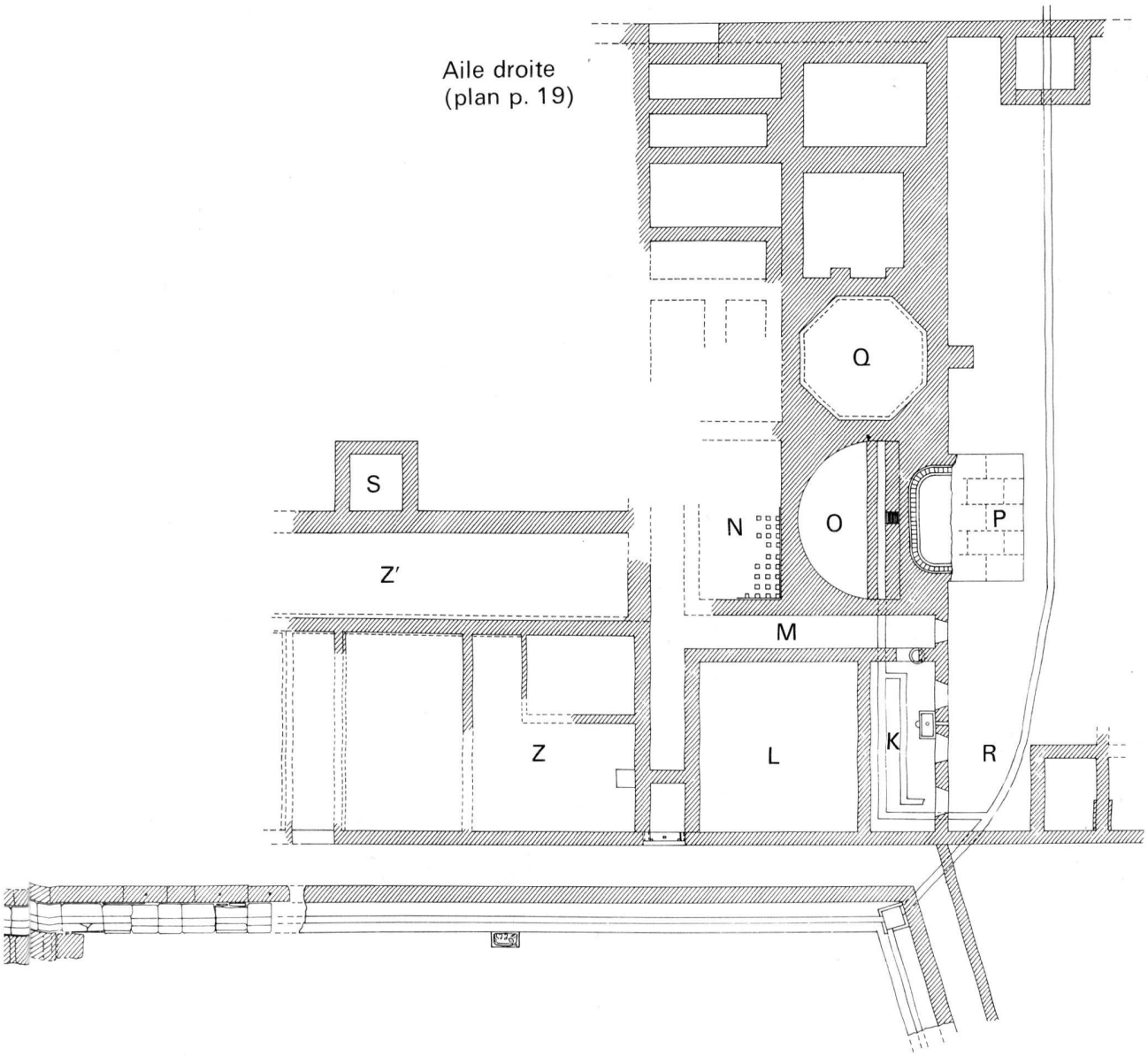

Fig. 8. Plan d'ensemble de la villa Derrière la Tour.

ci-dessus, s'élargissait en une esplanade ayant vue sur la Basse-Broye, et au-delà, sur le lac de Morat, les ondulations du Vully et les arrière-plans jurassiques.»[1]

L'endroit prédestine donc notre villa à un développement peu commun. Comme tous les bâtiments qui ne peuvent s'inscrire dans le traditionnel réseau d'insulae à cause de leur forme (théâtre, amphithéâtre), de leur orientation (constructions ayant existé avant l'établissement du quadrillage urbain) ou de leur dimension (temple du Cigognier), la villa Derrière la Tour est indépendante de l'organisation urbaine.

C'est ainsi que les liaisons de la villa avec la ville, ses voies d'accès, sont encore mal définies. Les fouilles de l'insula 7, en été 1977, ont révélé l'existence d'un decumanus qui sépare les insulae 7 et 13 des insulae 8 et 14; ce decumanus nous donne l'orientation d'une possible route d'accès qui nous conduirait à la terrasse supérieure du bâtiment et nous indiquerait l'emplacement du mur de clôture de la cour de la villa.

Par contre, aucun cardo n'est attesté dans la région qui nous intéresse.

2. Etudes des fouilles

Pour cette étude, nous diviserons la villa Derrière la Tour en trois secteurs (fig. 2):

2.1. Aile droite et corps principal.
2.2. Aile gauche.
2.3. Portique.

D'une manière générale, nous reprendrons la nomenclature qui apparaît sur les relevés et croquis du commissaire draineur avenchois Auguste Rosset, surveillant des fouilles lors de la campagne de 1910-1912; en cas de nouvelle appellation, une note l'indiquera (fig. 9).

2.1. Aile droite et corps principal

L'aile droite de la villa est fouillée à plusieurs reprises. Aucune documentation originale en rapport avec les travaux exécutés en 1873, puis en 1884, ne nous est parvenue[2]. Pour aborder l'étude de ce secteur, nous nous baserons donc sur les documents suivants:

a) Le plan établi par Auguste Rosset pendant les travaux effectués entre 1910 et 1912[3]. En quelque sorte, Auguste Rosset nous présente l'état de la question à la fin de la campagne de fouilles de 1912[4].

b) Le manuscrit d'Eugène Secrétan à propos des fouilles de 1910 et 1911[5] et celui de William Cart relatant les travaux de 1911 et 1912[6]. Ces deux manuscrits sont déposés aux Archives de la Commission fédérale des monuments historiques à Berne; retravaillés, ils ont été publiés par Eugène Secrétan dans le Bulletin Pro Aventico[7].

Les couloirs M

Long de 10.50 m et large de 1.40 m, le bras sud-ouest/nord-est du couloir M sert de base pour les mesures prises dans ce secteur.

«Les deux couloirs M, entièrement dégagés, devaient être en sous-sol. L'un et l'autre avaient leurs parois revêtues en stuc de belle couleur voyante et en minces planelles de marbre, indice certain d'une construction de luxe.»[8] Dans son manuscrit de mai 1911, E. Secrétan va jusqu'à parler de plaques de marbre de Carrare[9]. Malheureusement, nous ne possédons ni croquis ni esquisses représentant cette décoration ou donnant une meilleure idée de l'aspect des couloirs M.

Lorsque E. Secrétan parle de stuc et de marbre, il faut probablement se représenter des parois revêtues de plaques de marbre dans leur partie inférieure et d'enduit peint dans leur partie supérieure. Quant au marbre de Carrare, il n'est pas possible de se prononcer, puisque aucune de ces plaques ne nous est parvenue.

«Le second couloir, celui qui coupe à angle droit le premier, s'élevait graduellement jusqu'à un palier, et de là un seuil à plus de 2 m de son point de départ inférieur. Le seuil portait des marques incontestables d'usage et d'usure.»[10]

Ce deuxième couloir, d'orientation sud-est/nord-ouest, doit avoir abrité un escalier. Comme les limites du revêtement des parois n'ont pas été relevées, nous ne connaissons pas les dimensions de cet escalier. Nous pouvons cependant tenter de le restituer. Si, en nous

[1] SECRÉTAN 1919, p. 98.
[2] Voir ci-devant, p. 14.
[3] Plan MRA 1912/002.
[4] Pour une question d'uniformité dans la présentation des plans d'Aventicum, nous avons choisi de refaire le plan avec toutes les données qui apparaissent sur celui dressé par Auguste Rosset en 1912; cela inverse le plan lui-même et la dénomination des coupes topographiques.
[5] SECRÉTAN 1911.
[6] CART 1912.
[7] SECRÉTAN 1912, p. 7-14.
[8] SECRÉTAN 1912, p. 9.
[9] SECRÉTAN 1911, p. 9.
[10] SECRÉTAN 1912, p. 9.

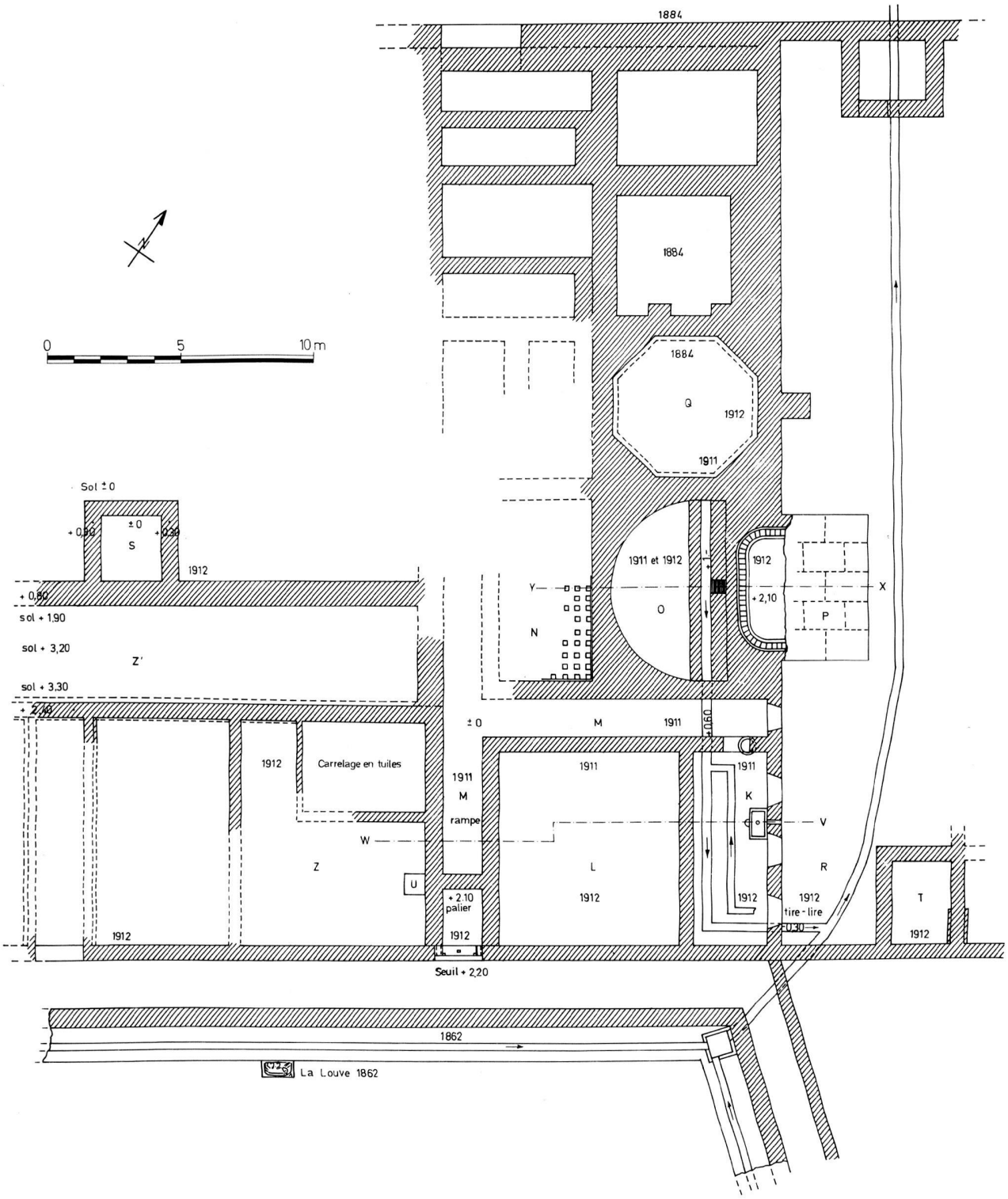

Fig. 9. Plan des fouilles exécutées en 1862, 1884, 1911 et 1912. Voici les explications données par A. Rosset:

- K Chambre de bain, avec 2 bassins-Labrum; en calcaire dur.
- L Chambre bétonnée fouillée en 1912.
- M Couloir au N; profondeur 3 m; rampe escalier O(uest).
- N Hypocauste détruit.
- O Fondation en demi-cercle, avec canal pour chute d'eau. Ce compartiment avait été voûté sur terre glaise préparée et damée.
- P Base de plate-forme en grosse maçonnerie et moellons, sur laquelle se trouvait un grand bassin - Piscine en béton de tuilée.
- Q Fondation d'un local octogonal, fouillé en 1884, ainsi que les compartiments adjacents; maçonnerie très solide, en petits moellons.

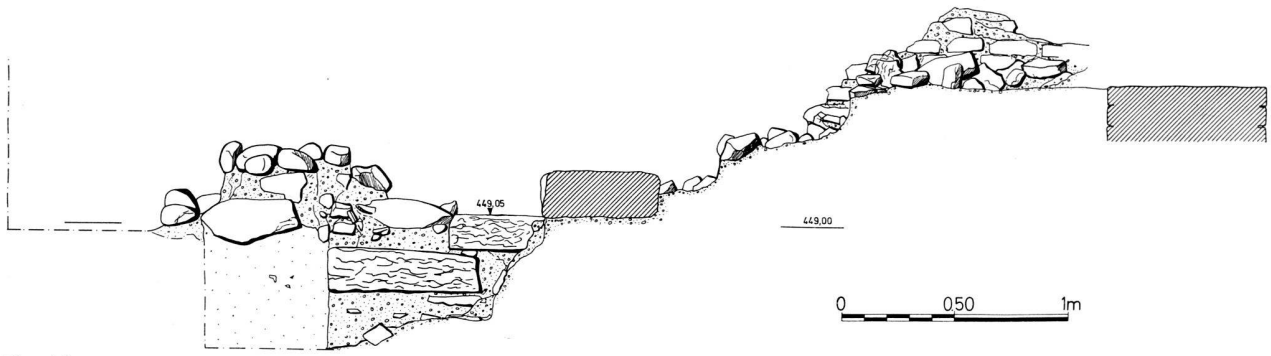

Fig. 10

basant sur l'escalier découvert en 1971 (fig. 10), nous supposons que la marche a 50 cm de foulée et 20 cm de montée, nous pourrions disposer 11 marches sur la dénivellation de 2.20 m, seuil y compris. La largeur de la marche est égale à celle du couloir; elle est de 2.20 m. L'escalier que nous restituons aurait donc 5.50 m d'emprise sur un couloir de 5.10 m, mesuré du palier à l'angle formé par les deux couloirs M.

L'escalier compense ainsi une différence de niveau qui équivaut à un étage, ceci même s'il faut estimer la hauteur maximum du couloir M à 2 m seulement, au vu de la coupe W-V (fig. 11). Cet escalier relie le rez-de-chaussée au sous-sol attesté par les soupiraux décelés dans le mur du fond du couloir M. Au sous-sol, il donne accès au local K, dont il sera question ci-dessous; au rez-de-chaussée, il débouche sur le palier qui donne accès d'une part aux locaux L et Z, dont les seuils ont disparu mais dont l'emplacement a dû rester bien visible, et d'autre part à la cour de la villa.

«... il (le couloir M) tourne à angle droit, à gauche, et monte – il y avait là probablement un escalier – jusqu'à un palier, pour continuer jusqu'au seuil de la porte extérieure, 2.20 m plus haut que son point de départ. Ce seuil est parfaitement conservé et porte les traces bien visibles de l'usure. Les seuils des pièces latérales ont disparu.»[11]

Les amorces des soupiraux déjà mentionnées nous autorisent à penser que l'éclairage naturel était suffisant pour le couloir M, mais il y a tout lieu d'imaginer que l'escalier était pourvu d'une source de lumière artificielle.

Le couloir M n'a malheureusement pas été fouillé dans le prolongement de l'escalier dans la direction nord-ouest/sud-est; il convient donc de se demander si ce couloir continuait et, dans l'affirmative, s'il servait de sortie dans le jardin, sur la terrasse inférieure.

Les latrines K

Le local K a été fouillé en deux fois et totalement excavé: «La chambre de bains dont l'exploration était restée incomplète l'an dernier a été entièrement vidée.»[12] Ce local K est séparé du couloir M par une porte et se trouve, comme lui, au sous-sol. «Nous savons que c'était un sous-sol grâce à des amorces de fenêtres indiquées dans la muraille de gauche.»[13] Tout porte à croire, toujours par analogie avec le couloir M et en se référant à la coupe W-V (fig. 11), que la hauteur maximum du local devait avoisiner 2 m. Sur toute sa surface (2.50×7.20 m), le sol du local K est dallé, ainsi que l'atteste le rapport de fouilles manuscrit d'E. Secrétan[14]. Une canalisation[15] parcourt le local K dans le sens inverse de la pente naturelle du terrain. «La canalisation, en effet, après avoir traversé à sa sortie du réservoir un couloir large de 1.40 m, s'engage dans un local en sous-sol, dallé, et dont elle suit la muraille de droite.»[16] Après un coude, elle rejoint, à l'extérieur de la construction, un écoulement principal partiellement reconnu et qui entraîne les eaux usées en bas de la pente. «La conduite des eaux en sort à l'est par un cintre de briques dans le mur.»[17] Parallèlement à cette canalisation, on note l'existence d'une rigole creusée dans

[11] CART 1912, p. 4.

[12] CART 1912, p. 3.

[13] SECRÉTAN 1911, p. 6.

[14] SECRÉTAN 1911, p. 6.

[15] Les problèmes posés par la canalisation O-M-K-R seront traités ci-dessous (p. 26).

[16] SECRÉTAN 1911, p. 6.

[17] CART 1912, p. 3.

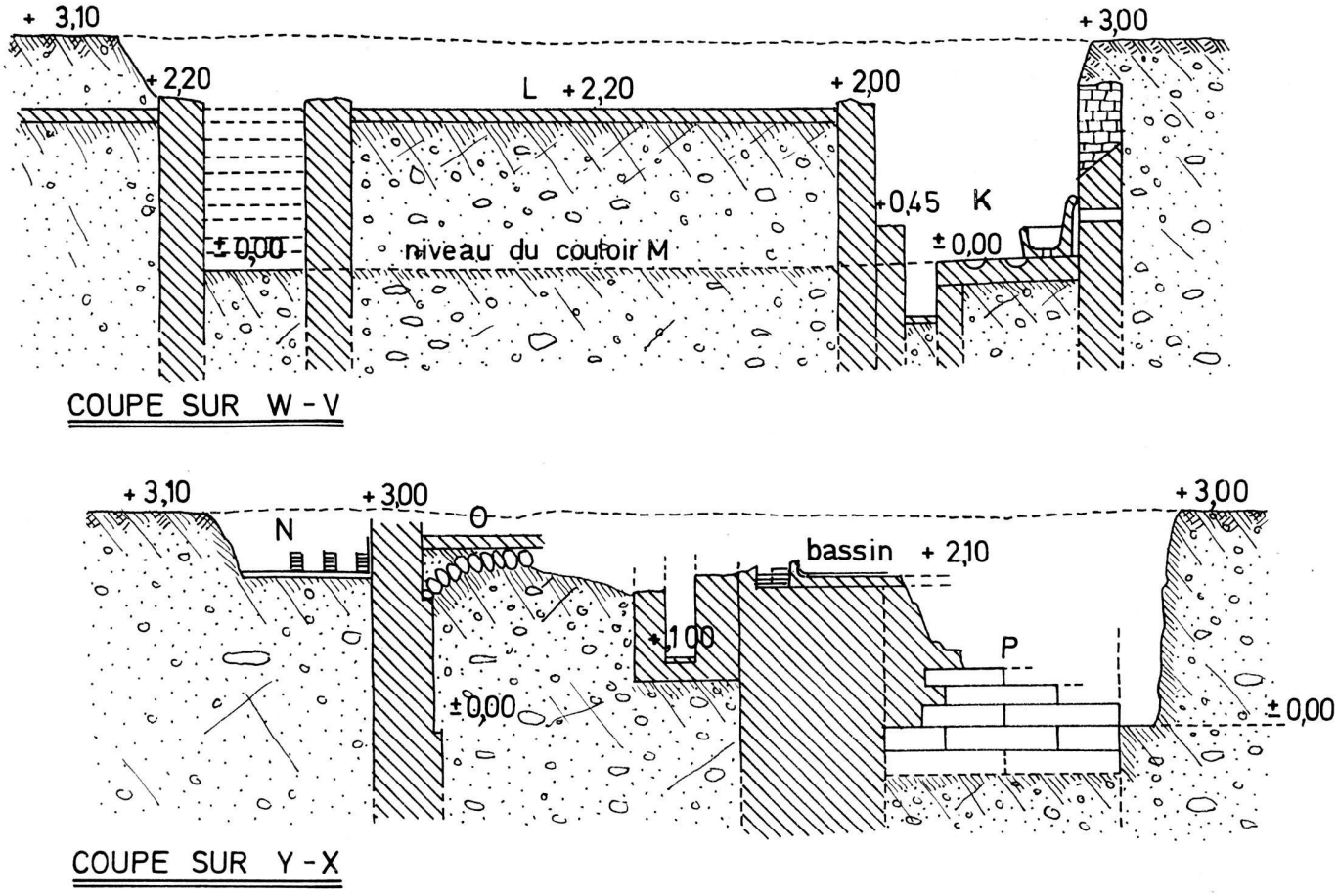

Fig. 11. Echelle 1:100.

les dalles et atteignant entre 8 et 10 cm de profondeur si on en croit la coupe W-V (fig. 11). Le sens de l'écoulement de la canalisation et de la rigole sont opposés. «L'eau répandue sur le sol de la chambre s'évacuait par une rigole creusée dans les dalles mêmes, elle était ainsi ramenée en arrière jusque près de la porte d'entrée où elle allait se verser dans l'aqueduc.»[18] Du côté du mur extérieur du bâtiment, on a retrouvé un labrum[19], «1.20 m de long sur 54 cm de large, parois comprises, et 24 cm de profondeur»[20]; de plus, on a constaté une amenée d'eau perçant le mur extérieur; la provenance de cette eau est inconnue et le système d'évacuation n'est pas clairement décrit: «... à la même paroi de gauche est apparu un second bassin (...); le dossier, légèrement recourbé, haut d'une trentaine de centimètres, s'appuyait encore contre un mur, tandis que la paroi antérieure du bassin avait en partie disparu, quoiqu'il soit creusé dans du calcaire fort dur. Diverses particularités sont à signaler: le dossier est échancré au milieu, sans doute pour livrer passage à un canal d'amenée qui traversait la muraille adjacente; au centre du bassin existe un orifice de 12 cm de diamètre, légèrement évasé dans le dallage, mais sans aboutir à aucune canalisation. D'autre part, le trop-plein

[18] CART 1912, p. 3.

[19] Voir DAREMBERG-SAGLIO, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, s.v. labrum: «Cuve, vasque, bassin (...). Il convient à la vasque où retombe l'eau jaillissant d'une fontaine (...). Il désigne spécialement, dans les bains romains, le bassin isolé qui servait dans le caldarium aux douches et aux ablutions (...). Il est porté par un pied qui le monte à hauteur d'appui (...). Il pouvait avoir encore une autre destination. Il y en avait qui étaient placés à l'entrée des temples et qui contenaient l'eau lustrale (...). Cet usage remonte à la plus haute Antiquité et qui s'est perpétué jusqu'à l'époque chrétienne (...).»

Ces différents usages du labrum expliquent les conclusions tirées par E. Secrétan et W. Cart quant à la destination du local K; ils évoquent en effet tour à tour «des douches ascendantes», «des bains» et enfin des «rites religieux» dans leurs manuscrits.

[20] SECRÉTAN 1912, p. 11.

du bassin pouvait s'évacuer par quelque ouverture dans sa paroi antérieure, qui est trop dégradée pour que l'on puisse rien affirmer, et s'écouler dans une sorte de cuvette creusée dans le dallage, au-devant du bassin, et passer de là, par des rigoles encore visibles, dans la canalisation provenant du réservoir.» Et plus loin on peut lire: «... à quoi pouvait servir cet appareil énigmatique d'une facture soignée? Trop exigu comme baignoire (sauf pour enfant), trop inconfortable comme bain de siège avec fumigation ou douche ascendante, trop compliqué comme lavoir, comme pétrin, ou pour n'importe quel usage domestique, il était malheureusement trop dégradé pour permettre des conclusions fermes.»[21]

Il est difficile d'affirmer quoi que ce soit à partir de tels renseignements, mais, par analogie avec des installations semblables, on peut se demander si la libre circulation de l'eau n'était pas facilitée par un dallage très légèrement en pente. S'il en était ainsi, l'entretien du local K s'en trouvait lui aussi facilité.

Après nous avoir décrit la canalisation et la rigole, E. Secrétan ajoute dans son rapport: «Ce n'est pas tout; le mobilier de ce local souterrain, ou du moins ce qu'il en subsistait lors de nos fouilles, indique une installation où l'eau jouait le principal rôle.»[22] Lors de la mise au jour du local K, tout le monde pensa aussitôt à une salle de bains, tout en ne trouvant cette destination que moyennement satisfaisante. «Voilà qui pouvait s'expliquer par une installation de bain... mais il semble que le bassin est trop exigu pour servir de baignoire (...) trop incommode pour un bain de siège ou de pieds, à peine pouvait-il être utilisé comme baignoire pour enfant.»[23] Et, plus loin: «Personnellement, j'ai peine à croire à une chambre de bain proprement dite...»[24]

Au vu du plan et en le comparant à des installations identiques, il devient tout à fait évident que nous n'avons nullement affaire à des bains, mais bien plutôt à des latrines[25]. Le long des parois sud-ouest (voir coupe W-V, fig. 11) et sud-est, les fouilleurs observent la présence d'une base en maçonnerie[26], qu'ils interprètent comme étant un banc[27]. Il s'agit très certainement du support des sièges qui se trouvaient au-dessus de la canalisation qui emmenait les eaux usées vers l'égout principal; ces sièges, hauts d'une cinquantaine de centimètres, s'arrêtaient en deçà d'une rigole dans laquelle coulait de l'eau claire (fig. 9). Il semble qu'on n'ait trouvé aucun élément des sièges des latrines, ni des dalles qui devaient les supporter. Faut-il dès lors conclure à l'existence d'une banquette faite entièrement de bois? Lors des travaux, des restes de «bois calciné»[28] ont été retrouvés. Nous devons admettre des sièges d'une profondeur d'au moins 90 cm, puisqu'ils prennent appui sur la maçonnerie doublant la paroi sud-ouest du local et doivent couvrir la canalisation profonde. Si l'on admet, comme à Martigny – Forum Claudii Vallensium, un espace de 60 cm d'axe en axe entre les trous circulaires percés à intervalles réguliers dans la banquette, on peut raisonnablement penser qu'une douzaine de personnes pouvaient simultanément prendre place dans les latrines de la villa Derrière la Tour.

Dans le rapport qu'il publie dans le Bulletin Pro Aventico de 1912, E. Secrétan se montre étonné de «l'exiguïté exceptionnelle du menu butin archéologique»[29] et en attribue la cause à des fouilles antérieures: «Nous avons eu maintes fois la preuve que ce même terrain avait déjà été creusé, bouleversé et en partie dépouillé.»[30] Outre le bassin rectangulaire, dont il a déjà été question ci-dessus, un labrum fut découvert à l'entrée du local K; sa provenance exacte nous est inconnue. Voici ce que relate E. Secrétan à propos de ce labrum aujourd'hui disparu: «A l'entrée même du compartiment K, du côté du couloir, reposant sur le sol, un élégant bassin circulaire en calcaire grisâtre, un labrum bien caractérisé, identique à ceux qui servaient aux ablutions (...). On remarquera la beauté de ce labrum, absolument intact, ses dimensions bien proportionnées (90 cm de diamètre, 10 cm de profond), ainsi que quatre petits orifices d'une destination inconnue; ceci indépendamment d'une échancrure par où pouvait pénétrer un tuyau d'amenée pour l'eau.»[31]

Un autre objet, lui aussi aujourd'hui disparu, fut retrouvé à proximité du labrum; il s'agit d'une «patère en bronze argenté, fort endommagée, comme tordue par les flammes». Lors de sa découverte, les fouilleurs pensèrent à des

[21] SECRÉTAN 1911, p. 7.

[22] SECRÉTAN 1912, p. 11.

[23] SECRÉTAN 1912, p. 11.

[24] SECRÉTAN 1912, p. 12.

[25] L'organisation des latrines est maintenant bien connue. Voir p. ex. F. WIBLE, Fouilles gallo-romaines de Martigny. Recherches archéologiques aux Morasses en 1975-1976, in Annales valaisannes, 1977, p. 206 sv. P. TISSIÈRES, Réflexions sur quelques problèmes de l'eau à Forum Claudii Vallensium, in Annales valaisannes, 1978, p. 178-182.

[26] SECRÉTAN 1912, p. 11.

[27] SECRÉTAN 1919, p. 99.

[28] SECRÉTAN 1912, p. 11.

[29] SECRÉTAN 1912, p. 12.

[30] Ibidem.

[31] Ibidem.

ablutions, peut-être même à quelque rite religieux[32]. On était bien loin alors de la destination réelle du local.

Comme nous venons de le voir, le couloir M et les latrines K se trouvent au sous-sol de la villa; le bout du couloir M et la paroi nord-est du local K sont pourvus respectivement de 1 et 3 soupiraux (fig. 9). La lumière provient donc obligatoirement de l'espace R qui par conséquent ne peut être couvert et qu'il faudra dès lors considérer comme étant une cour. «... cet espace R était évidemment une cour ouverte sur laquelle prenaient jour des fenêtres ou soupiraux de la chambre de bains.»[33]

Les autres sous-sols

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de se prononcer sur l'existence ou la non-existence d'autres locaux au sous-sol de la villa Derrière la Tour. Le couloir M a été totalement vidé et on n'a observé aucune trace de mur, de porte ou de seuil, tendant à prouver l'existence d'un local au-dessous de l'espace L (fig. 11). Tout porte à croire qu'il n'y avait, au-dessous de L, que du remblai.

La salle N est hypocaustée et voit ainsi le niveau inférieur de son sol considérablement rabaissé, ce qui exclut pratiquement l'existence d'une salle à l'étage au-dessous. Une canalisation parcourt le sous-sol de la demi-lune O, à 1.70 m au-dessous de son niveau de marche[33a]; la présence d'une telle coulisse à cette profondeur empêche raisonnablement de penser qu'il pouvait y avoir une salle à l'étage du dessous; de plus, on aurait alors rencontré des problèmes de circulation, dans la mesure où aucun accès n'est possible ni du côté du local N – dont nous avons exclu le sous-sol – ni non plus à partir du couloir M.

Au-dessous de l'octogone Q, il nous faut également renoncer à admettre un local: outre le fait qu'une canalisation doit nécessairement exister, le problème de l'accès se pose âprement. De plus, puisque les architectes d'alors ont su utiliser ou choisir un terrain pentu, n'ont-ils pas préféré construire le bassin octogonal Q sur de la terre ferme et damée naturellement?

Au-delà des locaux précités, le reste de l'aile droite de la villa Derrière la Tour reste plein de mystères pour nous. Les murs qui apparaissent sur le plan (fig. 9) n'ont très certainement plus rien à faire avec la répartition et l'aspect des locaux du rez-de-chaussée de la villa; ce ne sont probablement plus que des fondations, soit celles du mur de soutènement – encore qu'il eût été préférable de les orienter différemment vu la pente –, soit celles des murs qui compensent la différence de niveau existant entre le terrain naturel et le rez-de-chaussée du bâtiment.

Voici d'ailleurs ce que W. Cart relate à ce propos dans son manuscrit: «Le grand bâtiment exploré dans nos deux dernières campagnes avait, au nord, une aile composée de petites pièces qui ont été fouillées en 1884 (un an avant la constitution de l'Association Pro Aventico) et qui présentent des murs extraordinairement solides; à l'intérieur de ces pièces, on rencontrait presque partout de la glaise préparée et damée.»[34]

Comme nous ignorons la manière dont les fouilles ont été exécutées en 1884, il est très difficile de nous prononcer sur ces murs solides et les espaces qu'ils délimitent. Il faut préciser d'emblée que la glaise constitue le terrain naturel dans la région de Derrière la Tour et qu'elle n'a donc été ni préparée ni damée, contrairement à ce que pense W. Cart. Ainsi, il serait primordial de savoir si la glaise remplissait la totalité des cases, ou si, tout comme en 1912 (voir coupe Y-X, fig. 11), les fouilleurs en ont dégagé les fondations, très profondément ancrées dans la glaise.

Quoi qu'il en soit, il semble peu probable que ces cases n'aient pas du tout été utilisées. Leurs dimensions en faisaient plus facilement des locaux de service que des pièces d'habitation. Autant d'espace n'a vraisemblablement pas été perdu: qu'on songe seulement à la grande quantité de bois nécessitée par la présence de l'hypocauste N, par exemple.

En ce qui concerne le corps principal du bâtiment, aucune des salles n'a été fouillée jusqu'au terrain naturel et il est très difficile d'émettre autre chose que des hypothèses au sujet d'éventuels locaux en sous-sol. Notons en premier lieu que le couloir M ne permet aucun accès à l'étage inférieur du corps principal de la villa. Il n'est pas exclu de penser que la véranda Z (fig. 9)[35] n'était peut-être que la répétition d'un local identique à l'étage inférieur, auquel on accédait de plain-pied directement depuis le jardin. De grandes lacunes subsistent quant aux locaux en sous-sol et seule l'existence de trois d'entre eux a été prouvée par les fouilles de 1910 à 1912, soit celle des couloirs M, celle des latrines K et celle du petit quadrilatère S.

[32] Ibidem.
[33] CART 1912, p. 3.
[33a] Voir ci-dessous, p. 40.
[34] CART 1912, p. 5.
[35] Nouvelle appellation.

Le local S

Le petit local S, 2.50×2.30 m, formant une proéminence dans le jardin, se trouve lui aussi être au même niveau que les couloirs M et les latrines K; on y accède donc facilement depuis le jardin, mais nous ne connaissons pas l'emplacement de cette voie d'accès, seuil ou porte. D'autre part, nous ne savons pas si depuis ce petit quadrilatère on pouvait pénétrer directement dans la villa; un seuil ou la trace de son emplacement nous eût permis de savoir si, au-dessous de Z', il existait une salle identique.

Il est difficile d'attribuer une destination à cette petite pièce et surtout de la fonder. On peut penser à une petite salle de repos; mais nous n'oserions en faire, comme Auguste Rosset en 1912, une «loge de portier»[36], vu son emplacement.

Le local L

«Au sud-ouest de la chambre de bains, la fouille d'une grande salle (8×7.50 m), dont une partie seulement avait été reconnue en 1911, a été terminée sans donner de résultats notables.»[37]

La coupe topographique W-V (fig. 11) nous donne quelques maigres renseignements supplémentaires; le local L, dont le sol était probablement en mortier, n'a pas été totalement excavé. Rappelons pour mémoire qu'on accédait certainement au local L par le palier qui précède l'escalier M. Nous ne savons pas si, de L, il y avait possibilité de passer dans d'autres salles, dans l'espace situé au-dessus de K, par exemple. La question de la circulation n'est nullement évoquée.

Quant à la destination de L, elle reste totalement mystérieuse, puisque nous ignorons tout du matériel qui y a été retrouvé.

Après avoir dit son regret de ne pas avoir pu mieux étudier la salle L, W. Cart écrit: «Il en est de même des deux ou trois chambres à sol bétonné et faisant suite dans la même direction.»[38] Ainsi, nous avons la confirmation de ce qui apparaît sur le plan établi en 1863[39] (fig. 12). Nous avons donc probablement affaire, dans le corps principal de la villa, à une alternance de salles et de couloirs d'accès.

[36] Plan MRA 1912/002.
[37] CART 1912, p. 4.
[38] CART 1912, p. 4.
[39] Plan MRA 1863/001.

Le local Z[40]

«L'une d'elles mesurant 7.80×9 m présente un carrelage en tuiles et un foyer bien reconnaissable.»[41] C'est de cette manière que W. Cart décrit la salle que nous avons appelée Z. On y accède par le palier qui surplombe l'escalier M. Nous ignorons tout d'autres communications possibles avec d'autres pièces ou couloirs. Au vu du plan, ce sont des renseignements que les fouilleurs de 1912 ne pouvaient plus glaner, puisqu'il semble que les murs avaient déjà été arrachés auparavant.

Le foyer et le carrelage en tuiles de l'angle nord de la pièce peuvent faire penser à une éventuelle cuisine; nous ne relevons ici aucune mention de matériel qu'on aurait pu récolter; il est vrai que d'autres fouilleurs étaient déjà passés par là presque 50 ans plus tôt.

La véranda Z'[42]

L'ensemble des pièces et des couloirs constituant le corps principal de la villa est bordé d'une longue pièce large de 3.60 m. La largeur du local ne nous est pas connue, mais il y a tout lieu de croire que cette salle longeait toute la façade donnant sur la vallée de la Broye et le Jura. Nous ne savons rien de ses structures ni du matériel qu'elle a livré; cependant, de par sa situation, on peut penser qu'elle servait de véranda. Nous ignorons également comment on accédait à cette véranda depuis les pièces qui se trouvent à la suite de Z[43].

Espaces au-dessus de K et M

Les pièces situées dans l'aile droite de la villa ne sont accessibles que depuis le rez-de-chaussée. Or, si nous considérons le local se trouvant directement au-dessus de K, nous devons nous rendre à l'évidence que ses dimensions (7.30×2.30 m) le rapprochent davantage d'un

[40] Nouvelle appellation.
[41] CART 1912, p. 4.
[42] Nouvelle appellation.
[43] Le niveau du sol de la véranda Z' est indiqué comme suit: 1.90 m, 3.20 m et 3.30 m. De par la coupe topographique (voir fig. 11), nous savons que les pièces du rez-de-chaussée sont à 2.20 m au niveau relatif. Le niveau du terrain de 1912 atteint 3.10 m au maximum, toujours au niveau relatif. Il est donc impossible que le niveau du sol de Z' ait été de 3.20 m et 3.30 m. Tout porte à croire qu'il faille lire 2.20 m et 2.30 m et 1.90 m, cette dernière mesure pouvant indiquer soit l'affaissement du sol, soit alors un sol antérieur.

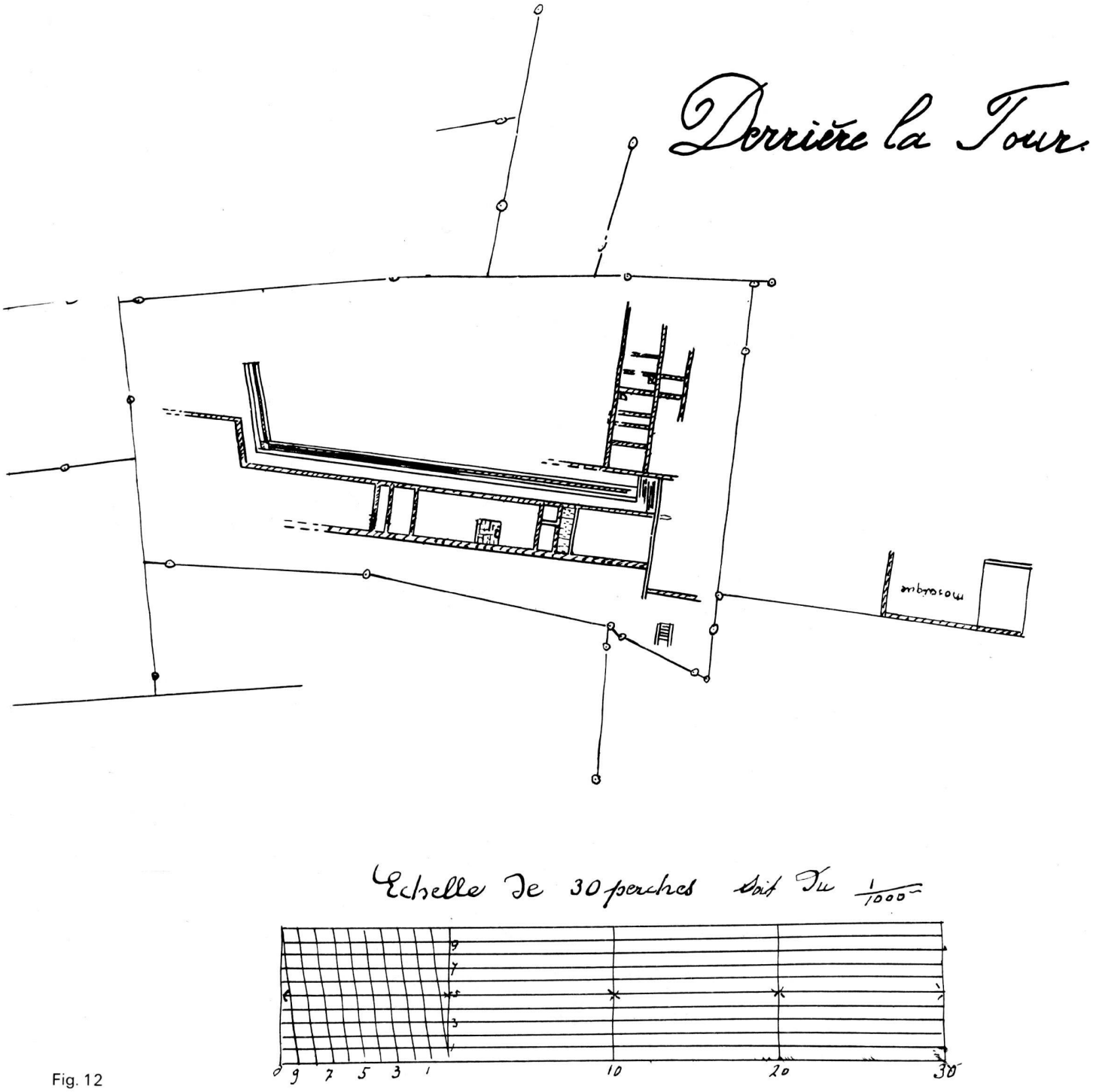
Derrière la Tour.
Echelle de 30 perches soit du 1/1000
0 9 7 5 3 1
10
20
30

Fig. 12

couloir que d'une chambre. L'accès à ce couloir se faisait soit de la salle L, soit depuis le portique.

Quant à l'espace du rez-de-chaussée correspondant au couloir M, on est également obligé d'en faire un passage; en effet, il semble difficile d'admettre que les pièces O et N débordent par-dessus le couloir M.

Les deux passages qui mènent à l'ensemble thermal N-O-Q reposent vraisemblablement sur un plafond plat, la hauteur des latrines K et du couloir M excluant pratiquement tout plafond voûté; d'autre part, aucun élément de voûte ne semble avoir été retrouvé.

Avant de passer à l'examen des locaux situés dans l'aile proprement dite, il nous paraît indispensable de dire quelques mots des coupes topographiques W-V et Y-X et de la canalisation qui, sur le plan, apparaît dans les salles O, M, K et R.

Les coupes W-V et Y-X

Aussi bien dans leurs manuscrits[44], que dans les textes publiés[45], E. Secrétan et W. Cart insistent sur le fait que le terrain est en pente: «... Nous avons entrepris l'exploration du talus en dessus du bâtiment de la Louve...»[46] ... «Droit au-dessus, et en pénétrant dans le talus lui-même, on découvrit une singulière construction en demi-cercle...»[47] et, plus loin «... (la canalisation) pénétrait, en contresens de la pente, dans l'intérieur du talus»[48]. Dès l'introduction de son rapport de fouilles, E. Secrétan avait déjà annoncé: «... la majeure partie de ces substructions reposait en plein talus...»[49]

Or, en considérant les deux coupes topographiques W-V et Y-X (fig. 11), distantes de 8.75 m, nous constatons que le niveau du terrain reste identique; dans aucun des rapports de fouilles il n'est fait mention de travaux de nivellement ou d'une mise à niveau préalable du terrain. Force nous est donc d'admettre que le ±0 de la coupe W-V, qui correspond au niveau des sols de M et K, et celui de la coupe Y-X sont différents. Dès lors, pour l'instant du moins, les niveaux de N, O et P ne peuvent pas être mis en relation avec les niveaux indiqués des salles M, K et L.

[44] Voir notes 5 et 6.

[45] SECRÉTAN 1912, p. 7-14 et SECRÉTAN 1919, p. 98-100.

[46] SECRÉTAN 1911, p. 3.

[47] SECRÉTAN 1911, p. 5.

[48] SECRÉTAN 1911, p. 5 sv.

[49] SECRÉTAN 1912, p. 8.

La canalisation

Si nous nous basons sur les niveaux indiqués sur les plans d'Auguste Rosset, nous nous trouvons dans l'incapacité de donner à la canalisation une pente ou un écoulement convenable. Il est d'ailleurs fort probable que les niveaux indiqués dans le secteur de la coupe Y-X ont été directement recopiés d'après ladite coupe. Or, d'après ce que nous venons de voir, il est absolument indispensable de réenvisager la question des niveaux de ces locaux et en particulier ceux de la canalisation parcourant les espaces O, M, K et R.

En O, comme nous venons de le voir, nous ne pouvons en aucun cas prendre en considération le niveau indiqué, +1 m. En M, il est également impossible de se fier au niveau indiqué; en effet, avec +0.60 m, le canal d'évacuation des eaux usées se trouverait alors à 0.60 m au-dessus du niveau du sol du couloir M.

La mesure prise en K reste, elle, valable; la canalisation se trouve ici à 0.70 m au-dessous du niveau du sol des latrines K. Le point de jonction de ces deux canalisations, en R, ne peut pas lui non plus nous aider à mieux comprendre le comportement de notre canal; en effet, de 0.75 m au milieu des latrines K, il passerait à −0.30 m, ce qui, avouons-le, poserait de sérieux problèmes d'écoulement!

Si nous admettons une erreur de signe dans la mesure de la canalisation qui traverse M, nous pouvons restituer la pente de la canalisation et, de là, les niveaux relatifs à la coupe Y-X, celui du point de jonction des coulisses en R et le niveau du terrain de 1912. Nos deux mesures de base seraient donc −0.60 m en M et −0.70 m en K. A partir de ces chiffres, nous obtenons une pente de 2,5%[50] et nous arrivons aux corrections suivantes:

Canalisation

Locaux	D'après A. Rosset	Après correction
En O	+1.00 m	−0.48 m
En M	+0.60 m	−0.60 m
En K	−0.70 m	−0.70 m
Point de jonction	−0.30 m	−0.92 m

Coupe Y-X

Locaux	D'après A. Rosset	Après correction
Salle N	+2.20 m	+0.72 m
Salle O	+2.70 m	+1.22 m
Canal	+1.00 m	−0.48 m
Bassin	+2.10 m	+0.62 m
Point de jonction	0.00 m	−1.48 m
Terrain 1912 . .	+3.00 m	+1.52 m

Le point de jonction des deux canaux en R, si nos hypothèses ne sont pas trop éloignées de la réalité, se trouve donc à −0.92 m; voici ce que W. Cart nous en dit: «On a aussi pu constater le point de jonction des deux aqueducs, l'un emmenant les eaux pluviales dans les égouts, l'autre sortant de la chambre de bain; leur fond était à 3.60 m-3.80 m de profondeur...»[51] Ceci nous confirme que les mesures à l'époque n'étaient pas prises à partir d'un point ±0 mais bien plutôt à partir du niveau du terrain qu'on excavait. Ainsi, en 1912, au-dessus du point de jonction des deux canalisations, le terrain se trouvait être approximativement à 2.80 m en dessus de notre point ±0 du couloir M. Les archéologues de l'époque travaillaient donc sur un talus dont la déclivité devait être proche de 10%.

Nous pouvons suivre la canalisation dès le début du local en demi-cercle O et jusqu'au point de jonction des deux canaux en R. Dans son rapport, E. Secrétan la décrit ainsi: «Dès la première moitié de janvier, il (Auguste Rosset) émit l'idée d'un réservoir à eau, supposition confirmée par les restes d'une singulière canalisation, laquelle, après avoir traversé cette construction en demi-lune, en sortait par un passage voûté et pénétrait en contresens de la pente dans l'intérieur du talus, une série de tuiles formant la base de cette coulisse; on en sortit divers engins plus ou moins endommagés ayant servi à son fonctionnement; des tringles avec poignée mobile, une bande de plomb, des «épars» et des «contre-épars», etc.»[52] et «Du couloir lui-même proviennent deux «frettes» de montant de porte, un verrou, une charnière, un piton, deux pointes, etc., etc.»[53]

Il est évidemment difficile de savoir si tout ce matériel a été trouvé in situ ou alors au fond de la canalisation après avoir été emporté par les eaux. On peut tout au plus penser que l'écoulement n'était pas constant et qu'en activant un certain dispositif on libérait ainsi l'eau retenue. Cette installation hydraulique, dont nous ne connaissons pas le fonctionnement, se trouvait-elle à l'entrée de O – il est en effet à peu près certain que notre canalisation sort de l'octogone Q – ou au moment du passage de O en M?

La canalisation pénètre ensuite dans les latrines K: «La canalisation, en effet, après avoir traversé à sa sortie du réservoir un couloir large de 1.40 m, s'engage dans un local en sous-sol dallé et dont elle suit la muraille de droite.»[54] Après 0.50 m de parcours en K, notre canalisation est rejointe par une rigole peu profonde (fig. 9): «... dans ce canal vient en aboutir un autre de dimensions semblables, mais qui avait suivi d'abord une direction opposée, on ne s'explique guère pourquoi»[55]. Ainsi, grâce à cette coulisse, les latrines sont constamment alimentées en eau, même lorsque l'écoulement dans la canalisation en provenance de Q et O est suspendu; en effet, alors que les bassins ne sont pas vidés quotidiennement, les latrines doivent nécessairement bénéficier d'un apport d'eau constant. Nous ignorons tout de la provenance de cette eau (fig. 9). Après 6.75 m de course dans le local K, la canalisation fait un coude, traverse la pièce dans sa largeur, rejoint la cour R et se jette dans la canalisation qui emmène les eaux de pluie dans les égouts en suivant le terrain naturel. Voici comment W. Cart décrit le point de jonction des deux canalisations: «Leur fond était à 3.60 m-3.80 m de profondeur, garni de tuiles à recouvrement, le dessus était formé de pierres plates.»[56]

Comme nous l'avons montré plus haut, il nous est impossible de prendre en considération les mesures effectuées pour la canalisation. Il en est naturellement de même pour le 1.80 m qui apparaît au bas de la pente. Le terrain accusant à l'époque romaine déjà une forte déclivité, la canalisation l'aura simplement suivie.

Espace hypocausté N

Les renseignements que nous possédons à propos de l'espace N sont fort maigres. Nous ne connaissons que sa longueur, 6.80 m, longueur par ailleurs égale à la longueur maximale de O. La salle est hypocaustée et ses parois sont revêtues de mortier au tuileau, les pilettes semblent avoir été disposées de façon tout à fait conventionnelle. Aucun détail de construction n'est mentionné dans les rapports ou les textes et nous ignorons jusqu'à l'emplacement exact du praefurnium, indispensable à l'installation. «Nous avons même été amenés plus loin, bien à regret, à sacrifier un praefurnium à l'entrée de l'hypocauste N ...»[57] En sachant que l'équipe que dirige A. Rosset progresse dans ses travaux

[50] Sous les sièges des latrines publiques de Martigny – Forum Claudii Vallensium, la pente est de 3,2% et la rigole d'eau claire de 2,5%. Voir P. TISSIÈRES (note 25), pl. I.

[51] CART 1912, p. 3.

[52] SECRÉTAN 1911, p. 5 sv.

[53] SECRÉTAN 1911, p. 6, n. 1.

[54] SECRÉTAN 1911, p. 6.

[55] SECRÉTAN 1912, p. 11.

[56] CART 1912, p. 3.

[57] SECRÉTAN 1912, p. 8.

en remontant dans le talus et en observant le secteur dans lequel se trouve l'espace N, le praefurnium devait probablement se trouver dans l'angle ouest ou, du moins, tout au début de la limite sud-ouest de N; ainsi il pouvait être alimenté depuis le couloir que nous avons admis être dans le prolongement de l'escalier M. Et, au rez-de-chaussée, il nous faut admettre, au-dessus de ce passage, un sol qui empêcherait la fumée d'incommoder les utilisateurs des locaux N-O-P-Q et qui faciliterait la circulation dans cet ensemble de salles.

Si nous admettons les corrections de niveau que nous avons faites, le sol inférieur de l'hypocauste se trouve à +0.72 m, mesure relative et indicative.

L'hémicycle O

«Droit au-dessus, et en pénétrant dans le talus lui-même, on découvrit une singulière construction en demi-cercle de près de 7 m de diamètre (maçonnerie non comprise) et accusant une naissance de voûte de 3 m au-dessus de sa base.»[58] C'est ainsi que E. Secrétan commence à décrire l'hémicycle O, traversé par notre fameuse canalisation. Il est évident que «la voûte à 3 m de sa base» ne peut faire référence à l'élévation de la salle O. L'étude de la coupe Y-X (fig. 11) et la lecture du rapport de W. Cart nous confirment dans l'idée que les fouilleurs de 1910-1912 ont fouillé trop bas, dans la glaise qui constitue le terrain naturel[59]. «Quant à la demi-lune O, la glaise rapportée supportait le canal entier; la voûte en moellons avait été établie sur cette glaise comme un moule.»[60] Il devient dès lors clair que la voûte dont parle W. Cart correspond au support du sol qui prend appui sur le premier ressaut. Les 3 m dont il est question vont du ressaut jusqu'au niveau le plus bas atteint par l'équipe de fouilles.

Puis la description continue ainsi: «La paroi extérieure était renforcée au-dedans par deux murs d'appui formant arc de cercle.»[61] Si les deux murs d'appui forment un arc de cercle, ils se trouvent obligatoirement sur la paroi sud-ouest du bassin et ne peuvent être que les deux ressauts visibles sur la coupe Y-X (fig. 11). Quand nous pensons que les observations faites durant les travaux portent sur les fondations uniquement, et non sur l'élévation, il n'est pas étonnant de lire que le surveillant des fouilles constate «l'absence de tout orifice communiquant avec l'extérieur»[62]. Les fondations, très profondément ancrées, ont induit Rosset et son équipe en erreur et les ont conduits aux conclusions suivantes: «C'est donc une enceinte semi-circulaire, voûtée, sans traces de porte, ni de fenêtre, mais avec contreforts à l'intérieur, destinés évidemment à augmenter la force de résistance des parois latérales, autant d'indices d'un puissant réservoir destiné, semble-t-il, à faire écouler l'eau à contre-sens de la pente. Cette hypothèse de notre surveillant des fouilles fut bientôt confirmée par la découverte d'un canal d'écoulement dont l'orifice, du côté du couloir M, était encore muni de tringles et d'autres engins rouillés»[63]. Rappelons peut-être ici que le surveillant des fouilles était commissaire draineur...

Mais le rapport de W. Cart comporte d'autres remarques qui nous facilitent une approche différente de O. On peut notamment lire: «Au-dessus de la voûte (voir coupe P-N) se trouvait une couche de béton de tuilée de 10 cm d'épaisseur. Les nombreuses plaques de marbre qui ont été trouvées à cet endroit ont dû lui servir de revêtement.»[64] Le sol de O, selon nos corrections, se trouve à +1.22 m. Il ne semble pas qu'on ait trouvé des empreintes de pilettes et que ce sol de tuilée doive être considéré comme la base d'un hypocauste. Quant aux plaques de marbre, il est difficile d'en faire le revêtement du sol plutôt que celui des parois.

Le bassin P

«Une des découvertes les plus intéressantes a été celle des restes du fond d'un grand bassin entre les dalles P, mises au jour l'an dernier, mais à 2.10 m de celles-ci (...). Ce bassin, mesurant plus de 4 m de longueur sur une largeur de 2.70 m, a dû être détruit en grande partie il y a déjà longtemps. Il était construit en béton de tuilée que recouvraient des plaques de marbre blanchâtre de 2.5 cm d'épaisseur; à l'extérieur, il était doublé d'une rangée de briques de 21 cm de largeur, cimentées avec le même béton d'une extrême dureté.»[65] Dans

[58] SECRÉTAN 1911, p. 5.

[59] Partout ailleurs dans la plaine où s'élève Aventicum, c'est du sable qui constitue le terrain naturel, ce qui peut expliquer la méprise de W. Cart et de son équipe lorsqu'il parle de «glaise rapportée».

[60] CART 1912, p. 5.

[61] SECRÉTAN 1911, p. 5.

[62] Ibidem.

[63] SECRÉTAN 1912, p. 9.

[64] CART 1912, p. 5 sv.

[65] CART 1912, p. 4.

son rapport définitif, E. Secrétan précise à propos des dalles qu'elles étaient «en grès de Châtel ou de la Molière»[66]. Et voici ce que W. Cart pensait de cette construction: «L'année dernière, on a trouvé, à l'angle nord de cette construction, une forte base de colonne en grès. On peut par conséquent supposer que la plateforme devant notre bassin reposait sur des colonnes. Il s'agirait donc probablement d'une fontaine monumentale comme les Romains les affectionnaient.»[67]

Il est difficile de se prononcer sur les dimensions du bassin P. En effet, si nous possédons la longueur du bassin sur le plan (fig. 9), rien de ce qui concerne la largeur n'a été reporté sur les relevés d'A. Rosset. Sur la coupe Y-X, rien n'apparaît non plus. Il nous reste à admettre les dimensions, en imaginant que W. Cart a pu constater le retour d'une des deux parois du bassin P. Quant au niveau de fond du bassin, à +2.10 m du niveau ±0 de la coupe Y-X, nous l'admettons, après correction à +0.62 m.

Sans tenir compte des espaces voisins – N, O, Q – et en considérant le bassin P pour lui-même, W. Cart y voit une fontaine monumentale. Il est évident que l'eau joue un rôle prépondérant en P, mais la destination «bassin», qui paraît sur la coupe Y-X, nous semble plus exacte que celle de «fontaine» que nous pouvons lire dans le texte manuscrit de W. Cart.

Un mot enfin à propos de l'écoulement de l'eau du bassin P et qui est décrit ainsi par W. Cart: «L'eau de cette fontaine s'écoulait évidemment par le canal sortant de la demi-lune O et se dirigeant d'abord vers le sud, pour faire deux angles droits et revenir ensuite vers le nord-ouest en passant à quelques mètres de distance de notre fontaine.»[68]

L'octogone Q

C'est à plusieurs reprises que l'octogone Q a subi les assauts des fouilleurs, soit en 1884, 1911 et 1912. Nous ne savons rien des travaux effectués en 1884, mais E. Secrétan et W. Cart nous renseignent quelque peu: «Dès la mi-décembre, les fouilles se continuèrent une dizaine de mètres plus loin, toujours au pied du talus; on rencontre un massif de maçonnerie (Q) large de 7 m avec base polygonale dont les côtés mesuraient 2.15 m, mais qui avait été fouillé en 1884 et partiellement détruit.»[69] E. Secrétan constate l'existence de cet octogone et W. Cart en donne l'explication suivante: «En tout cas, la construction en forme d'octogone (Q), constatée en 1884, 1911 et 1912, a tout l'air d'un château d'eau, tel qu'on en trouve dans presque toutes les cités romaines.»[70]

Poursuivant logiquement leur raisonnement et leur interprétation d'ensemble des réservoirs[71], Auguste Rosset et William Cart font de l'octogone Q un château d'eau. Le texte ne nous apprend rien sur la construction de Q; le plan, lui, nous indique que ses parois possédaient un revêtement, probablement en mortier au tuileau. Le sol a certainement été défoncé lors des fouilles de 1884, ainsi que la canalisation qui devait logiquement s'y trouver.

Interprétation des locaux NOPQ

De par leur situation dans l'aile du bâtiment, le rôle primordial qu'y joue l'eau et la proximité des latrines, les locaux NOPQ ne peuvent que faire partie d'un complexe de bains ou du moins y toucher de très près.

Le sol inférieur de N atteint après correction +0.72 m; si nous admettons que son sol supérieur est au même niveau que L, soit 2.20 m, il lui reste 1.48 m pour compenser la différence de niveau, ce qui est suffisant pour monter les pilettes et les suspensurae et couler un sol en mortier. Ainsi, en N nous pouvons supposer l'existence d'un local chauffé, sans bassin, le tepidarium.

Le sol en tuilée de l'hémicycle O atteint +1.22 m, après correction; il se trouve donc à un mètre au-dessous du niveau de marche du rez-de-chaussée; cette différence de niveau est suffisante pour implanter un bassin dont l'eau ne serait pas chauffée, le frigidarium.

[66] SECRÉTAN 1912, p. 10.
[67] CART 1912, p. 5.
[68] Ibidem.

[69] SECRÉTAN 1911, p. 5.
[70] CART 1912, p. 5.
[71] On pourrait presque parler de recherche de réservoirs de la part d'Auguste Rosset, commissaire-draineur, si on lit dans le rapport de W. Cart à propos des cases du bout de l'aile: «Peut-être étaient-ce des réservoirs; peut-être aussi d'autres bassins étaient-ils alimentés au moyen de machines élévatoires.» (CART 1912, p. 5.)

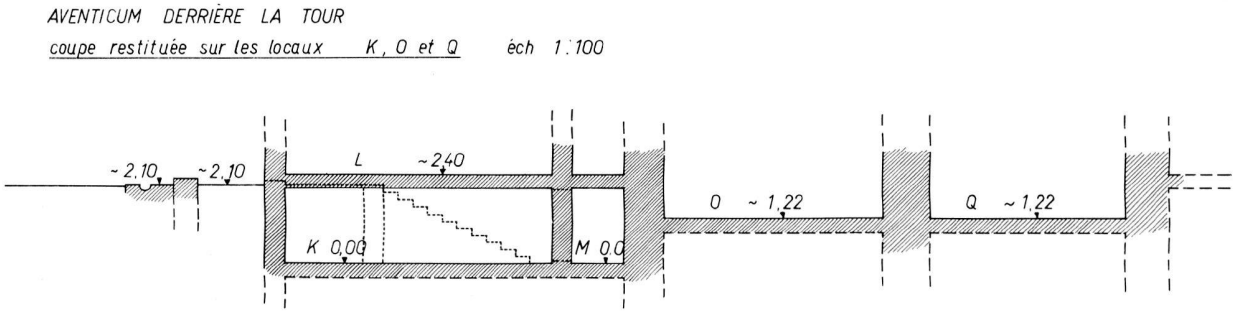

Fig. 13

Le bassin P est sans doute indissociable de l'hémicycle O[72]. Construits tous deux dans le même axe, ils ont en plus un point commun: le canal d'évacuation des eaux usées. Le fond du bassin P se trouve à +0.62 m selon nos calculs; sa construction et ce niveau de fond indiquent sans doute possible qu'il s'agit effectivement d'un bassin; sa situation exclut que son eau soit chauffée. On n'a du reste aucune mention d'une installation de chauffage. La forme octogonale de Q nous inciterait à en faire une pièce chauffée, et même un sudatorium; il semble cependant que ces locaux soient généralement de plus petite dimension. Les murs sont enduits de tuileau, la canalisation devrait logiquement provenir de Q et son emplacement pouvait le faire bénéficier du même local de chauffe que N. Ainsi, nous pourrions avoir ici affaire au caldarium.

En résumé, nous avons dans cette aile des salles faisant partie de la traditionnelle installation de bains, N en étant le tepidarium, O le frigidarium, et Q (peut-être) le caldarium. Quand à P, il nous faut nous demander s'il est totalement englobé dans la construction ou s'il est partiellement ou totalement à l'air libre. On est loin de l'installation complète, mais il n'est pas impossible d'imaginer, vu les dimensions du bâtiment, que l'apodyterium[73], le sudatorium et les salles pour les soins du corps et la gymnastique aient encore pu s'y trouver, auquel cas ce complexe de bains d'un grand style correspondrait tout à fait au standing du bâtiment.

Se pose enfin le problème de la circulation dans l'aile destinée aux bains[74]. Jusqu'ici nous avons admis comme couloirs d'accès le couloir situé au-dessus des latrines K, celui au-dessus du couloir M et celui qui longe la salle N sur sa paroi sud-ouest. Nous sommes pratiquement obligés d'admettre ces couloirs à +2.40 m, si nous voulons que le couloir M et les latrines K puissent atteindre des hauteurs suffisantes[75]. On accède donc de L au couloir par une marche d'escalier, et du couloir en N par une autre marche d'escalier.

Le passage de N à O, de O à P et de O à Q se fait naturellement par des marches d'escalier qui doivent compenser les différences de niveau.

Tel est toujours le cas dans les installations de bains (fig. 13).

Enfin, on devait pouvoir accéder aux latrines K directement depuis les thermes, mais il est bien difficile de replacer un escalier menant directement aux latrines, sans devoir repasser par le palier, solution peu satisfaisante.

[72] Les bassins O et P ne sont pas sans rappeler l'hémicycle de la villa de Haccourt (Belgique), et on pourrait se demander s'il y a quelque analogie de construction ou d'aspect entre ces deux villas. Une colonne de grès a effectivement été retrouvée dans la villa de Derrière la Tour, mais il est impossible de la replacer.

Pour la villa de Haccourt voir G. DE BOE, Haccourt, in Archaeologia Belgica 168, 1974; 174, 1975; 182, 1976 et notre fig. 14.

[73] Salle L?

[74] Rappelons que le plan d'Auguste Rosset ne nous donne jamais le niveau de marche des pièces.

[75] En effet, L est à +2.20 m, mais nous avons admis que, à l'étage inférieur, il n'y avait pas de local; par contre, si au-dessus de M et de K nous admettons le même niveau, il faut déduire de cette hauteur un minimum de 30 à 40 cm pour l'épaisseur du plafond. Une pièce de moins de 2 m de haut ne nous semble pas envisageable.

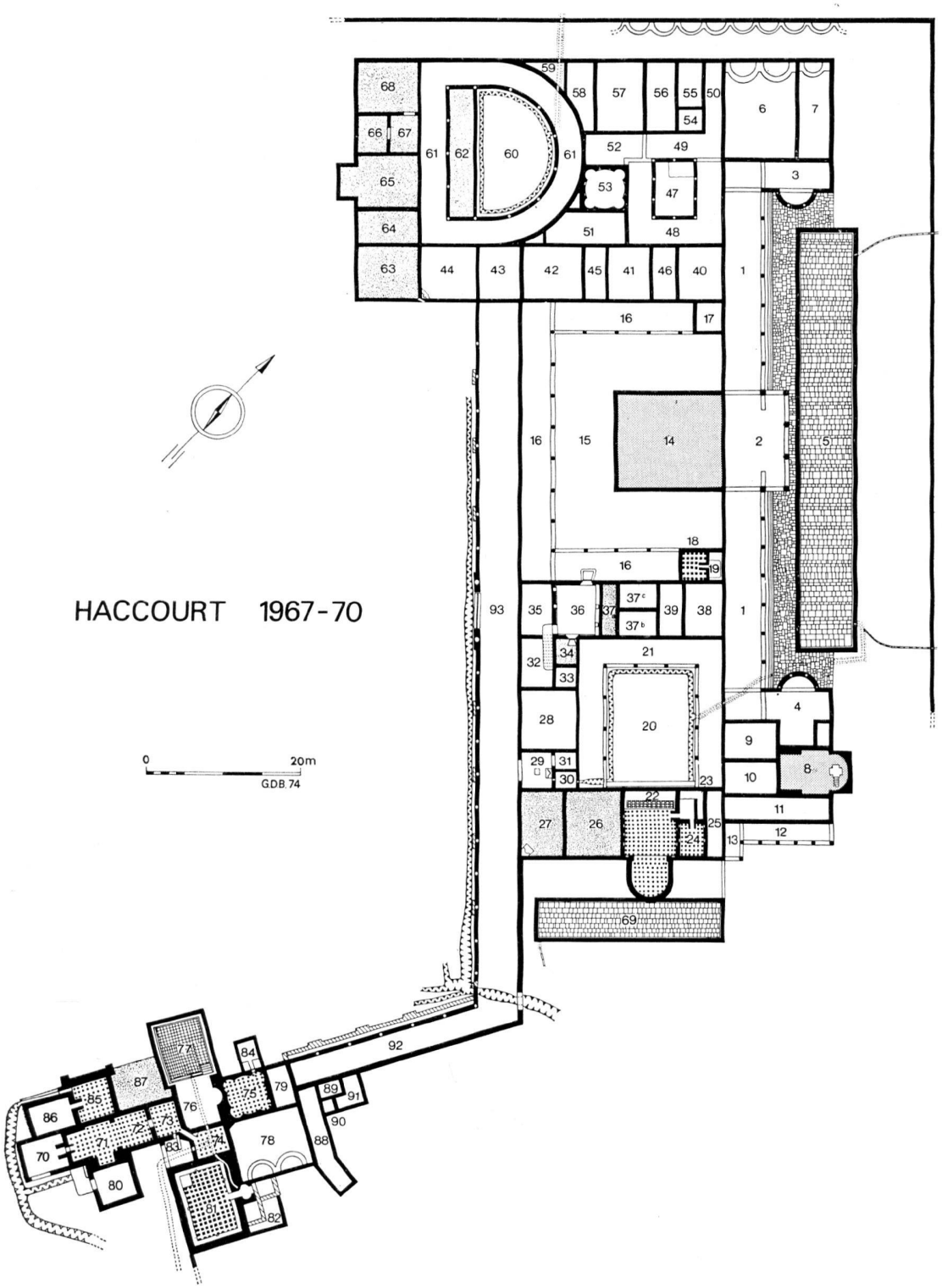

Fig. 14

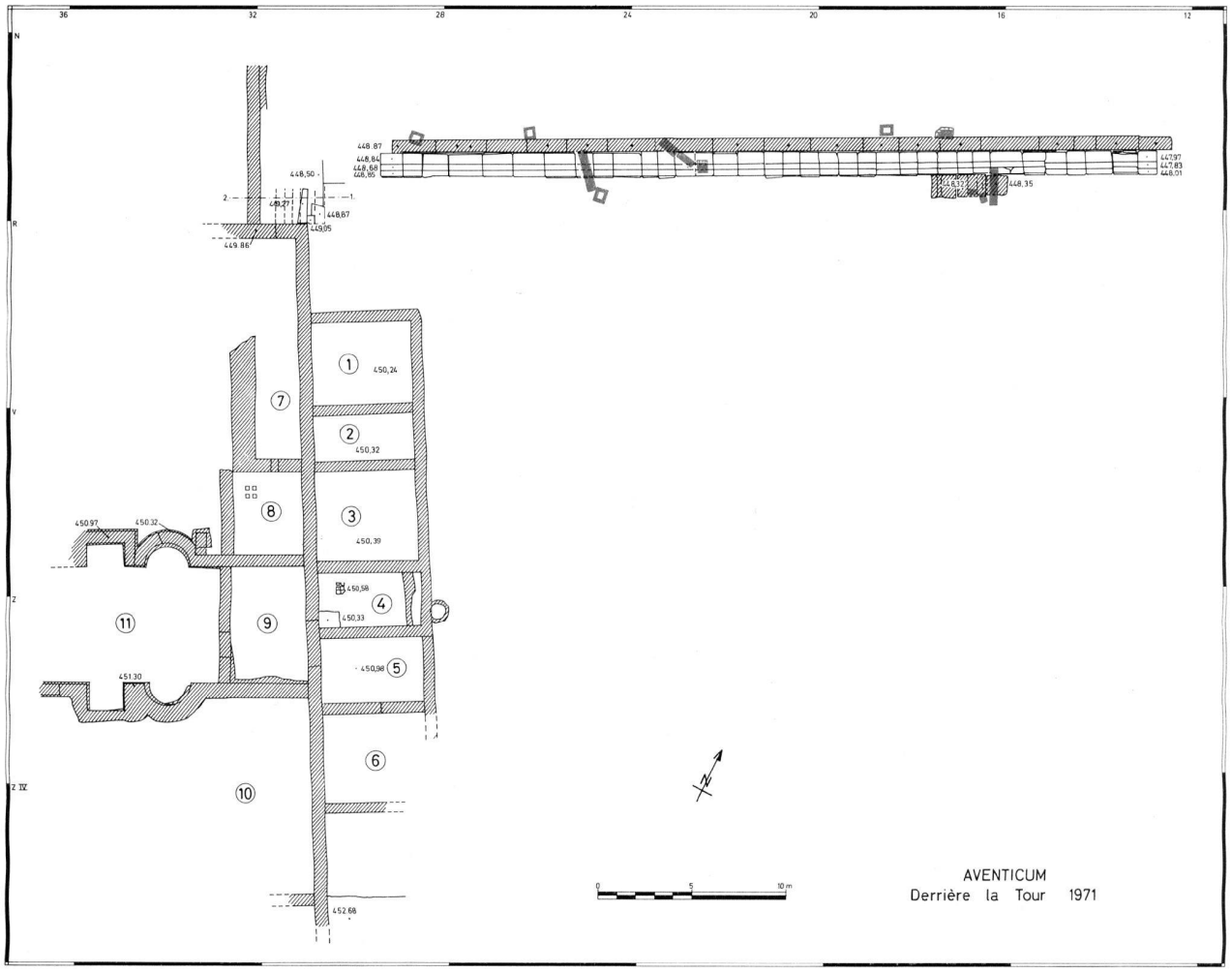

Fig. 15. Les éléments de la colonnade du portique figurent en brun.

2.2. Aile gauche (fig. 15)

Les fouilles d'urgence entreprises en 1971 sur les terrains d'Autophon S.A. reprennent en partie les travaux exécutés un peu plus d'un siècle auparavant. Elles permettent l'établissement d'un plan plus précis. Mais lors des fouilles de 1862-1863, les niveaux de marche ont été détruits et, aucune stratigraphie ne nous étant parvenue, il est très difficile d'établir un plan général de la circulation dans l'aile. De plus, lors des travaux, on a également pu constater des perturbations modernes.

De la première étape de construction, nous ne connaissons que les éléments apparaissant dans la salle 4, soit un mur parallèle au mur du côté cour[76], et un puits de 0.80 m de diamètre pris sous le mur de la deuxième étape. Dans le mur, on note la présence d'une canalisation qui est bien sûr à mettre en relation avec le puits.

Ce mur et les puits sont tous deux en calcaire jaune du Jura, comme aussi les murs de la deuxième étape et tout le bâtiment fouillé en 1910-1912. C'est du reste le matériau de construction le plus courant à Avenches.

[76] Plan MRA 1971/016.

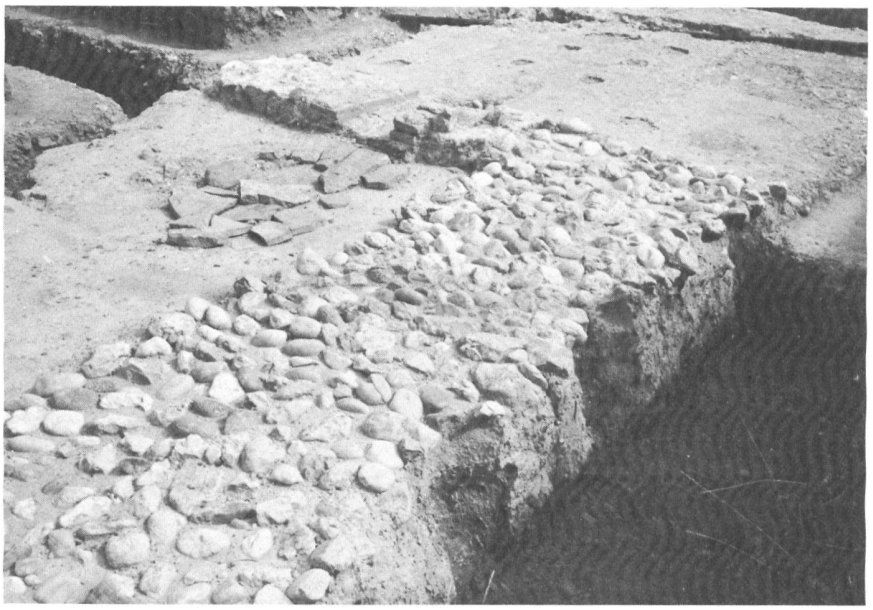

Fig. 16

Salle 1

Dimensions: 5.30×4.30 m.
Niveau inférieur conservé: 450.24. Sol en terre battue.
Destination inconnue.

Salle 2

Dimensions: 5.30×2.40 m.
Niveau inférieur conservé: 450.32. Sol en terre battue.
Destination inconnue.

Salle 3

Dimensions: 5.40×4.70 m.
Niveau inférieur conservé: 450.39. Sol en terre battue.
Destination inconnue.

Salle 4

Dimensions: 5.40×2.90 m.
Dans l'angle sud de la pièce, un bout de sol semble avoir été encore en place (450.33) et un foyer fait d'au moins neuf plaques de tuiles[77] est attesté dans la partie ouest du local. Des traces de feu ont évidemment été constatées dans cette pièce.

[77] Plan MRA 1971/017.

Les salles 1 à 4 font partie de la même période de construction si on en juge par le comportement du mur, côté cour, dont les angles sont bien marqués au nord de la salle 1 et à l'est de la salle 4.

Salle 5

Dimensions: 5.45×3.50 m.
Niveau inférieur conservé: 450.98. Sol en terre battue.
Destination inconnue.

Salle 6

Dimensions probables: 5.45×5.65 m.
Destination inconnue.

Dans le prolongement de l'aile, les salles n'ont pas été fouillées.

Salle 7 (fig. 16)

Salle de forme allongée, conservée sur 6.50 m, et dont la largeur maximale atteint 2.40 m. Le niveau de son sol est de 450.60. Il s'agit du praefurnium pour l'hypocauste 8. La bouche de chauffe est constituée de tuiles liées au mortier au tuileau et avançant de 1.60 m à l'intérieur du local 8. Sa largeur est de 1 m.

On relève également l'existence de restes d'un foyer, soit quelques tuiles horizontalement disposées; une couche de cendres observée autour de ce foyer fait penser que c'était là que le feu se préparait, à proximidité immédiate de la bouche de chauffe.

Fig. 17

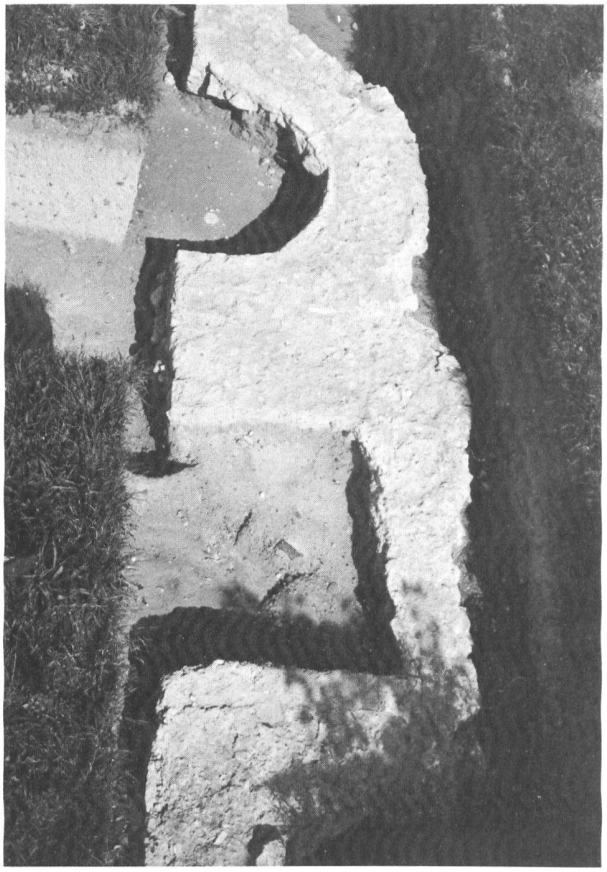

Fig. 18

Relevons enfin l'étrange aspect du mur ouest de la salle 7, fait d'un mélange de calcaire du Jura et de boulets, large de 1.20 m, dans un bien mauvais état de conservation. Il pourrait s'agir d'une fondation de pierres sèches.

Salle 8

Salle hypocaustée de 3.70×4.35 m dont seul le sol inférieur est conservé (450.67 env.). Nous y avons relevé les empreintes des pilettes de 20×20 cm, disposées régulièrement, 7 rangées en largeur et 8 dans la longueur.

Si nous admettons le sol supérieur du local 8 environ 1.40 à 1.50 m plus haut, ce qui est vraisemblable, l'accès n'y est possible que par un escalier; et il n'en a été retrouvé aucune trace dans les locaux adjacents.

Salle 9

Dimensions: 3.90 (4.15)×6.20 m.

Destination inconnue.

Il semble, à voir le mur ouest du local, qui est de biais, que cette salle pourrait être de construction postérieure.

Espace 10

La présence d'un retour de mur à 10.40 m de la salle 9 suggère la présence de locaux dans le prolongement de 8 et 9, en parallèle au local 6 et aux locaux qui sont à sa suite. Cette partie n'a malheureusement pas été fouillée jusqu'ici.

Couloir 11 (fig. 17 à 19)

Fouillé sur une longueur approximative de 9.50 m, la longueur totale de ce couloir nous est inconnue. Nous y avons découvert 4 alvéoles regroupés par deux, face à face. Il y a alternance des alvéoles ronds et des alvéoles carrés.

Les alvéoles ronds sont des hémicycles parfaits, larges de 2.40 m et profonds de 1.20 m[78].

Les alvéoles carrés sont larges de 2.40 m; leur profondeur varie; celle du nord-ouest atteint 1.20 m, celle du sud-est 1.40 m.

La largeur du couloir, niches non comprises, est de 6.20 m.

[78] Mesure en superstructure.

Fig. 19

Fig. 20

Il est plus que probable que le couloir continue du côté sud-ouest. Il est en effet peu vraisemblable de penser que ces niches étaient les seules et que le motif ne se répète pas, une fois au moins, si ce n'est plus[79]. L'indication certaine que nous donne ce couloir est que la propriété se prolonge au sud-ouest; il est impossible de dire jusqu'où.

L'escalier (fig. 10, 20 et 21)

L'escalier donne accès à l'aile gauche de la villa; il part du portique (448.65) et conduit à la pièce située au nord-est de la salle 7. Lors des fouilles, trois marches étaient encore in situ, la marque des autres était facilement repérable. Elles étaient hautes d'une vingtaine de centimètres et leur foulée était de 50 cm en moyenne. Si nous restituons l'escalier dans sa totalité, il devra donc compenser une différence de niveau d'environ 1.50 m, et se composera ainsi de 7 marches.

Comme nous ne pouvons plus définir l'emplacement des portes et que nous ne savons plus rien de la chronologie des niveaux, il est difficile de suggérer une organisation de l'aile, quelle qu'elle soit.

[79] Un tel couloir est connu à Fishbourne. Voir A. G. MAC KAY, Houses, Villas and Palaces in the Roman World, 1977, p. 181, fig. 63.

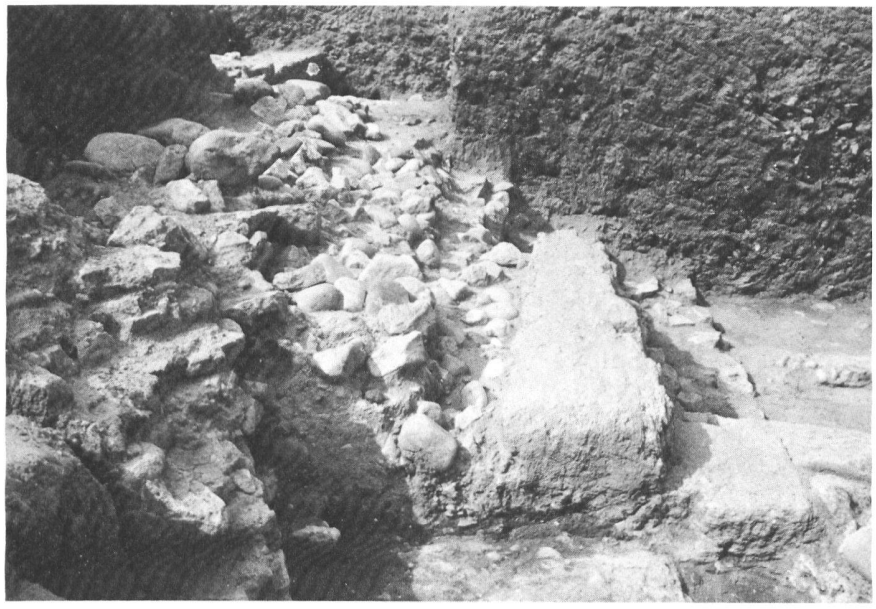

Fig. 21

2.3. **Le portique** (fig. 22)

L'existence d'un portique le long du corps principal du bâtiment est connue dès les travaux de 1862-1863. La partie connue actuellement apparaît déjà dans sa totalité sur le premier plan établi[80]. Les fouilles d'urgence exécutées en 1971 nous permettent de nous faire une meilleure idée de ce portique (fig. 15).

Le portique longe donc le corps principal de la villa et sépare le bâtiment de sa grande cour. Long de 70 m environ et large de 3.20 m[81], il commence au nord-est au bas de l'escalier qui conduit aux locaux de l'aile gauche, longe la villa et, à la hauteur du local K, prend la direction sud-est[82].

Le portique est couvert d'un toit de tuiles[83] à pan incliné, qui prend naissance contre la façade pour s'appuyer sur des pilastres côté cour. Les pilastres de grès gris, dont nous avons retrouvé des éléments[84], et dont l'emplacement était encore tout à fait visible (fig. 15), étaient disposés régulièrement tous les 3.50 m. Cer-

Fig. 22

[80] Plan MRA 1863/001 et notre fig. 12.

[81] Sur le plan au 1:100 de A. Rosset, le portique est large de 1.80 m, ce qui est difficilement admissible. Après vérification, il s'agit d'une erreur de lecture de A. Rosset; en effet, sur le plan de 1862-1863, le portique est large d'un peu plus de 3 m.

[82] Nouvelle analogie avec la villa de Haccourt. Le portique se comporte de la même manière, pour mener à un ensemble de bains indépendant du bâtiment principal.

[83] Plan MRA 1971/013, profil 3, couche 1.

[84] Dimensions des bases 74×63 cm, hauteur variant entre 30,5 et 33,5 cm. Dimensions des piliers env. 45×45 cm, hauteur 2.25 m.

Fig. 23

Fig. 24

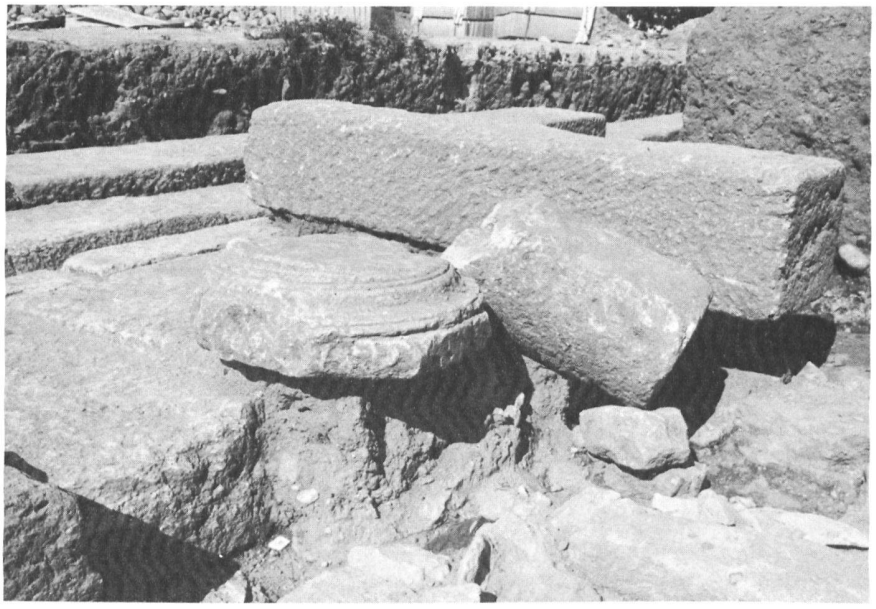

tains ont du reste été retrouvés à proximité de leur emplacement d'origine. On peut estimer la hauteur minimale du portique à environ 2.90 m[85], ce qui est tout à fait raisonnable.

Ainsi le portique se trouve être simultanément un passage abrité et une protection de la façade contre les intempéries; de plus, grâce à son pan de toit incliné, l'eau de pluie est de suite dirigée dans la coulisse qui se trouve immédiatement devant le portique. Cette coulisse qui emporte les eaux de pluie vers le collecteur, qui les emmènera à son tour au bas du talus en suivant la pente naturelle, existe tout le long du portique et continue également après que le portique a tourné en direction sud-est (fig. 15). D'une profondeur de 0.20 m, elle accuse une dénivellation de 0.021%, ce qui est suffisant pour l'écoulement des eaux pluviales.

Au vu des profils 2 et 3[86], nous pouvons affirmer que le portique a existé dès le tout début du bâtiment. Il ne semble avoir subi qu'une seule rénovation, ce qui équivaut à un rehaussement du niveau du sol de 0.20 m environ. Ayant connaissance de l'état dernier de la

[85] Hauteur de la dalle 30 cm. Hauteur de la base env. 32 cm. Hauteur des piliers 2.25 m.

[86] Plans MRA 1971/012 et 1971/013, profils 2 et 3.

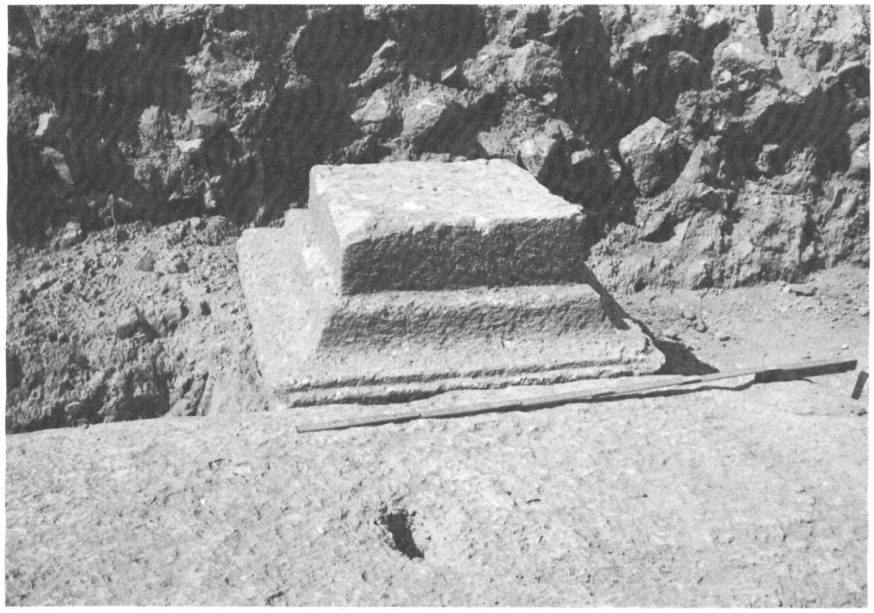

Fig. 25a

construction seulement, nous pouvons difficilement dire avec certitude si d'autres modifications ont été apportées au même moment, découlant ou non de ces travaux. Nous pensons qu'il est raisonnable d'exclure de telles transformations, étant donné que la villa a été conçue dès le début avec son portique.

A équidistance de ses deux extrémités, nous constatons la présence de quelques dalles (fig. 23), semble-t-il organisées et placées là à dessein. Bien que se trouvant dans l'axe principal de la villa, nous devons renoncer à en faire l'accès au bâtiment, vu leur niveau (448.35) par rapport à ceux de la coulisse (448.11) et du support des pilastres du portique (448.37), vu aussi le rapport existant entre ces deux entités.

Les éléments de grès et de calcaire jaune du Jura[87] (fig. 24, 25a, b), retrouvés à proximité sur ce dallage – probablement incomplet – peuvent faire penser que c'est là que s'élevait une statue, un relief et pourquoi pas la louve. Resterait alors à trouver l'endroit où la base et la colonne de calcaire jaune ont été encastrées.

La louve est taillée sur quatre faces et il est dès lors certain que c'était pour la placer en un lieu d'où on pouvait la voir sur tous ses côtés. D'autre part, il n'existe pas ici de mur dans lequel on pouvait encastrer cette base et cette colonne. En ce qui concerne l'entrée de la villa, l'accès aux salles du corps principal, nous n'en possédons aucune trace. Si nous envisageons la situation du palier qui donne accès à l'escalier M, il nous faut admettre des entrées latérales ou même imaginer l'entrée principale au nord-ouest du bâtiment.

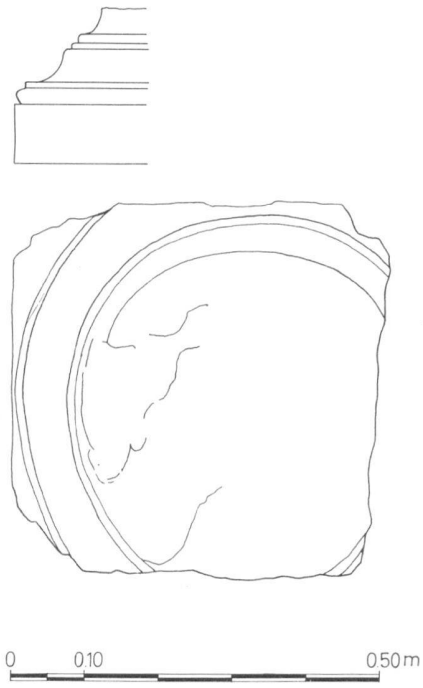

Fig. 25b

[87] Les éléments de grès sont surtout des débris dont il est difficile d'indiquer la provenance de façon précise. Les éléments de calcaire jaune du Jura sont une base de colonne de 40 cm de diamètre et un tambour de colonne de 34 cm env. de diamètre.

3. Le matériel

La disparité du matériel provenant des anciennes fouilles, d'une part, et des fouilles plus récentes, d'autre part, nous oblige à le présenter séparément.

La louve découverte en 1862 à l'emplacement de la spacieuse villa Derrière la Tour, et sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, semblait être la promesse d'un endroit riche en témoins archéologiques. Hélas, la promesse ne fut pas tenue! Les travaux entrepris à cet emplacement entre 1862 et 1910 ne livrent apparemment pas grand matériel, et les archéologues du début du siècle sont fort déçus. Voici ce qu'en dit E. Secrétan dans son rapport: «Ce qui confirme entre autres l'existence de fouilles antérieures, c'est le peu d'importance des trouvailles archéologiques, abstraction faite des deux bassins et de la poterie: trois ou quatre épingles à cheveux ou en os, un poids de tisserand en terre cuite, un style en fer, un petit anneau en bronze, et voilà à peu près tout (...). En fait de monnaies, une seule déterminable, un Volusien en argent, contemporain donc des invasions du milieu du IIIe siècle.»[88]

L'année suivante, W. Cart termine son rapport avec ces remarques: «Il n'a été trouvé aucune œuvre d'art importante. En revanche, une douzaine de monnaies, argent et bronze, de Domitien, Antonin le Pieux, Antonin et Marc-Aurèle le Jeune, Philippe l'Arabe, Trajan Dèce, enfin une pièce gauloise, coupée par le milieu, comme le sont si souvent les monnaies de Nîmes. Les nombreux instruments employés en chirurgie, pinces, spatules, aiguille, sonde, etc., sembleraient dénoter la présence d'un atelier ou d'un dépôt d'un médecin ou d'un opérateur. Des poteries (terre rouge, avec relief: chasse, animaux), des restes de fermeture de porte, des épingles en bronze ou en os, des fibules, un joli manche de couteau en ivoire, une sonnette, un fragment de vase en bronze avec ornements en laiton jaune incrustés. L'objet le plus intéressant est peut-être une tire-lire en terre cuite, pas complète, cependant assez bien conservée pour ne laisser aucun doute sur sa destination, trouvée près de la jonction des deux aqueducs.»[89]

Si maigre soit-il, ce matériel mériterait assurément une minutieuse étude, s'il nous était parvenu dans sa plus grande partie. Mais il est fort difficile de rassembler ces objets. Nous possédons certes l'inventaire Troyon[90], mais il n'est pas toujours possible d'identifier les objets, dont les numéros d'inventaire ont changé ou disparu et dont la provenance n'est pas toujours sûre; en effet, le lieu-dit Derrière la Tour ne recouvre pas seulement l'emplacement de la villa, et, à de multiples occasions, plusieurs fouilles sont effectuées simultanément à ce même lieu-dit. Il est dès lors difficile d'attribuer une pièce à une fouille plutôt qu'à une autre, et il est impossible de l'intégrer dans un contexte, et de l'interpréter. Les recherches d'objets ou de pièces architecturales se compliquent encore lorsqu'on sait que les réserves du musée ont déménagé à plusieurs reprises: certaines pièces restent malheureusement introuvables.

Ainsi, après de minutieuses recherches, nous n'avons pu attribuer avec certitude que 77 objets aux anciennes fouilles de Derrière la Tour qui nous concernent, et seuls 40 d'entre eux ont pu être identifiés[91].

Les objets ayant été retrouvés à proximité des mosaïques[92] n'ont pas été pris en considération puisque nous n'avons pas la certitude que ces mosaïques appartiennent encore à la villa Derrière la Tour.

Au vu du matériel identifié, force nous est de convenir qu'il ne présente pas tant d'intérêt de spécificité que nous devions l'exposer ici dans sa totalité. Nous nous bornerons donc à mentionner les pièces principales.

[88] SECRÉTAN 1911, p. 9.

[89] CART 1912, p. 6.

[90] Déposé aux archives du MRA.

[91] L'astérisque indique que l'objet a pu être identifié.

Nouveaux numéros d'inventaire:	
Epingles en os	47*, 48*, 49*, 50*, 51*, 52*, 53*, 54*, 55*, 56*, 57*, 58*, 59*, 60*, 61*, 218*, 219*
Aiguilles en os	170*, 171*, 173*, 174*, 175*, 178*, 220*, 236*, 251*
Calculi	271*, 291*
Os	329*
Ivoire	333*, 336*
Bronzes	429*, 481*, 490*
Anciens numéros d'inventaire:	
Céramique	979, 1070, 1312, 1313, 1314, 5014, 5017, 5018, 5140, 5167, 5168, 5169
Verre	922, 1060, 5013
Bronzes	587*, 1074, 1976, 5009*, 5022*
Fer	675, 1005, 1066, 1546, 1975, 5019, 5020
Plomb	1987, 5016
Pierre	1980, 5015
Architecture	114, 965, 1076, 5026
Sculpture	1035, 1128*, 6245*, 5027*
Fresques	5012
Mosaïque	964

[92] Nous pensons surtout à un lion en marbre tenant une tête d'animal entre ses pattes (anc. inv. 200).

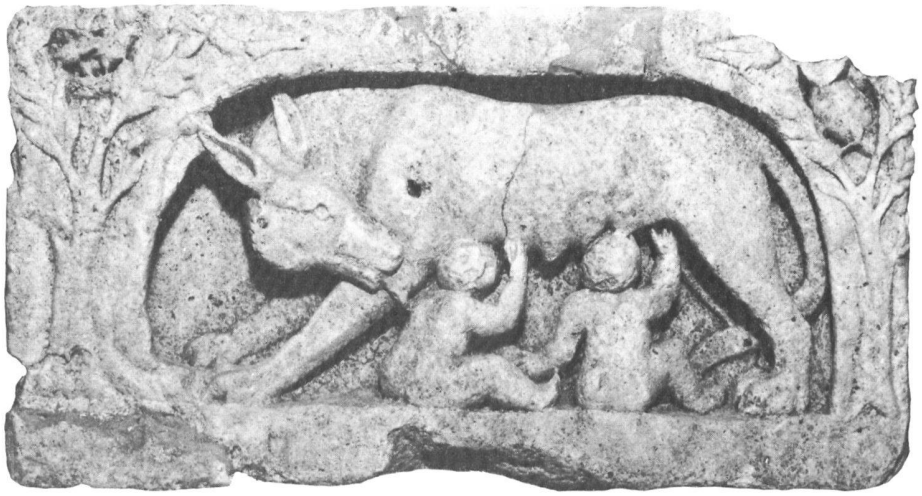

Fig. 26

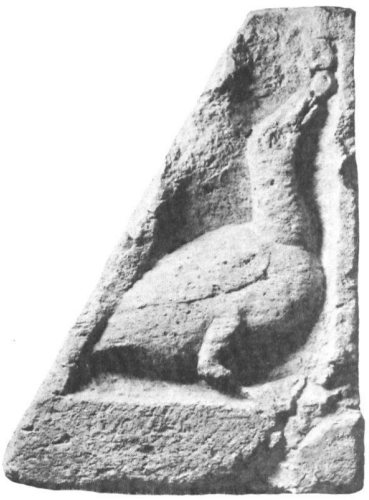

Fig. 27

Relief de la louve (ancien inv. 6245)

Découverte en 1862[93] dans la cour de la spacieuse villa, la louve est sans conteste possible la pièce la plus spectaculaire qui nous soit parvenue jusqu'ici.

Ce relief, taillé dans un bloc trapézoïdal[94] de calcaire jaune du Jura, est une imitation de la Louve du Capitole de Rome. La louve allaitant les jumeaux apparaît ici sur la face centrale du relief (fig. 26); bienveillante, elle regarde les enfants joufflus et bien en chair. Le groupe se trouve dans une grotte entourée de deux arbres; sur celui de gauche, un oiseau donne la becquée à ses petits encore dans le nid, tandis que sur celui de droite perche un hibou. Sur le petit côté gauche du bloc, une oie picore des baies (fig. 27); sur le petit côté droit, seule une rainure apparaît, trace de contact avec une autre pièce architecturale. L'arrière du bloc est taillé en forme de toit, recouvert de feuilles.

Intéressante du point de vue sculptural[95], la louve l'est surtout parce qu'elle représente les origines de Rome. Ailleurs en Gaule, lorsqu'elle n'est pas liée à des monuments funéraires[96], il arrive qu'elle soit en liaison avec des monuments publics importants[97] et marque ainsi en quelque sorte l'officialité du bâtiment. Nous y reviendrons dans le paragraphe consacré à la destination de la villa Derrière la Tour.

[93] Voir ci-devant p. 14. Le lieu de trouvaille de la louve est indiqué sur un plan conservé aux Archives cantonales vaudoises (A-MH: B 1425).

[94] Hauteur 0.58 m, longueur 1.10 m, profondeur à la base 0.45 m, au sommet 0.12 m.

[95] Parmi les articles consacrés à cette pièce importante, il convient de citer W. DEONNA, in ASA, 1918, p. 99-112. E. ESPERANDIEU, Recueil général des bas-reliefs, des statues et des bustes de la Gaule romaine, VII, n° 5431. E. SECRÉTAN, in BPA 2, 1888, p. 17 sv. F. STAEHELIN, Die Schweiz in römischer Zeit, p. 53 svv. Römer am Rhein, Katalog der Ausstellung des Römisch-germanischen Museums Köln, 1967, p. 132.

Une étude détaillée se trouvera dans le travail de M. BOSSERT sur la sculpture d'Aventicum.

[96] ESPERANDIEU, op. cit., I, n° 61 (sarcophage); VIII, n° 6097 (pierre tombale).

[97] ESPERANDIEU, op. cit., I, n° 459 (Arènes de Nîmes); V, n° 3681 (Arc de triomphe de Reims).

Fig. 28

Fig. 29

Doigt en marbre (ancien inv. 1128)

Trouvé en 1864 au lieu-dit Derrière la Tour. Longueur: 7.8 cm (fig. 28).

Fragments de toge en bronze doré (nouvel inv. 429) [98]

Ce fragment de bronze[99] doré des deux côtés a été mis au jour en 1884 au lieu-dit Derrière la Tour, dans le champ de Numa Fornerod. Le fragment est porteur de deux trous, un sur chaque côté, et l'un d'eux est encore pourvu d'un clou. Il s'agit certainement d'un fragment de manteau, dont les plis sont profonds; dans le paragraphe qu'elle consacre à cette trouvaille, A. Leibundgut[100] n'exclut pas que ce fragment puisse avoir appartenu, par exemple, à une statue colossale (fig. 29).

Fragment d'une statue en marbre: coude (ancien inv. 5027).

Trouvé dans les fouilles de Derrière la Tour en 1911. Longueur: 6.4 cm; diamètre: 4.5 cm (fig. 30).

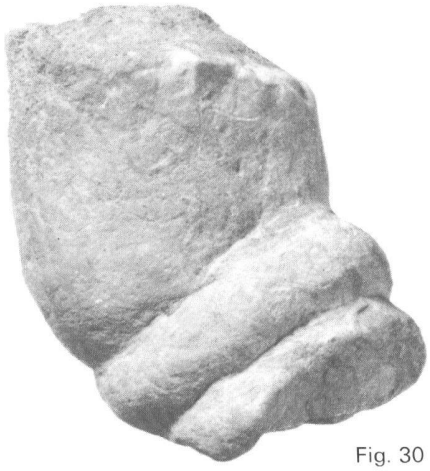

Fig. 30

[98] Ancien n° d'inv. 1991.

[99] Hauteur maximale 0.43 m, largeur maximale 0.38 m.

[100] A. LEIBUNDGUT, Die römischen Bronzen der Schweiz, III, pl. 89, fig. 168.

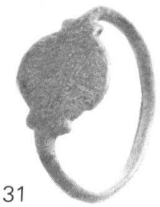

Fig. 31

Fig. 32

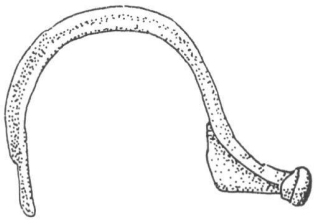

Fig. 33

Fig. 34

Fig. 35

Bague en bronze (nouvel inv. 481)[101]

Trouvée en 1911 dans les fouilles de Derrière la Tour. Diamètre de la bague: 22 mm; diamètre du chaton: 17 mm[102] (fig. 31).

Anneau en bronze(ancien inv. 5022)

Trouvé en 1911 dans les fouilles de Derrière la Tour. Diamètre intérieur de l'anneau: 3 cm; diamètre extérieur de l'anneau: 3.9 cm (fig. 32).

Fibule (ancien inv. 587)

Trouvée dans les fouilles de Derrière la Tour en 1906. Type Aucissa (Ettlinger 29), 3.8 cm de hauteur (fig. 33).

Petite coupe en bronze (ancien inv. 5009)

Trouvée dans les fouilles de Derrière la Tour en 1911. Hauteur: 2.5 cm; diamètre: 12.5 cm.

Manche de couteau en os (nouvel inv. 333)

Trouvé dans les fouilles de Derrière la Tour en 1912. Longueur: 8.3 cm (fig. 34).

Applique décorative en os (nouvel inv. 336)

Trouvé dans les fouilles de Derrière la Tour en 1912. Longueur: 10.5 cm (fig. 35).

Avec la présentation sommaire de ces quelques objets nous en avons déjà terminé en ce qui concerne les fouilles antérieures à 1971 et nous sommes obligés de constater que les renseignements sont maigres.

En ce qui concerne les fouilles récentes, rien n'est simple non plus; en effet, nous devons relever une fois encore que le matériel archéologique récolté est rare[103]. De plus, aucun des complexes ne présente une unité temporelle: dans la plupart d'entre eux, nous trouvons aussi bien de la céramique des Ier, IIe et IIIe siècles. Cela provient du fait que les fouilles avaient déjà été entreprises à cet emplacement en 1862-1863. Ne pouvant faire l'étude d'aucun ensemble bien stratifié, nous nous bornerons une nouvelle fois à présenter les pièces les plus significatives.

[101] Ancien n° d'inv. 5057.
[102] M. GUISAN, in BPA 23, 1975, p. 14, n° 1.28.
[103] Complexes 4024 à 4027, 4029 à 4034.

La céramique

L'éventail de la céramique est large dans le temps, puisque nous avons un échantillonnage qui s'étend sur les Ier, IIe et IIIe siècles, avec une prépondérance de matériel tardif.

Terre sigillée

Marque	Inv.	Forme	Potier	Fig.
VERECUN	71/03	Dr. 37	Verecundus	36
TERTI	71/28	Dr. 18	Tertius	37
OF MODES	71/30	Dr. 15/17		38
OFFIRMO	71/361			39
... GRI	71/364			40
OFFIRM	71/415	Dr. 15/17		41

Fig. 36

Fig. 37

Fig. 38 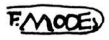

Fig. 39

Fig. 40

Fig. 41

Amphore

MACER	71/120	amphore	Macerinus?	42

Fig. 42

Mortiers

SABIN[104]	71/112+116
OM[105]	71/115
Grillage[106]	71/110
Grillage[107]	71/111
Grillage[108]	71/237

[104] M. GUISAN, in BPA 22, 1974, p. 39, n° 135.
[105] Ibidem, p. 43, n° 196.
[106] Ibidem, p. 47, n° 267.
[107] Ibidem, p. 46, n° 250.
[108] Ibidem, p. 46, n° 251.

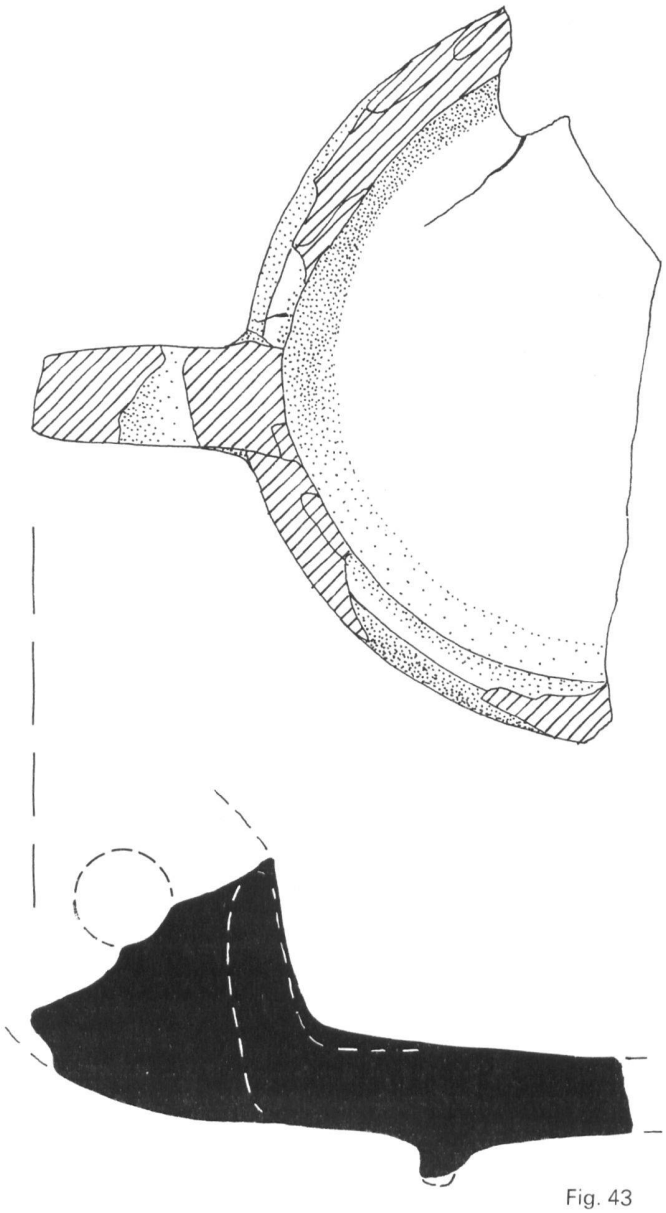

Fig. 43

En outre, nous relevons la présence d'une lampe à huile (inv. 71/86, fig. 43) et d'un mortier au déversoir en forme de gueule de lion. Cette dernière pièce porte des traces de feu (inv. 71/18, fig. 44).

Les monnaies[109]

En 1910-1912, le lot de monnaies retrouvées semble avoir été relativement mince; lisons plutôt ce que nous en dit E. Secrétan, et nous referons, à l'aide des trouvailles de 1971, les mêmes constatations: « Restent à mentionner les monnaies, peu nombreuses (une douzaine), mais dont quelques-unes sont intéressantes, entre autres un Domitien d'une belle frappe; un Antonin détérioré, à la figure vieillie, avec, au revers, un Marc-Aurèle imberbe, à l'expression presque féminine (...). Une pièce gauloise coupée par le milieu comme le sont souvent les pièces de Nîmes. En outre, indiquant l'époque probable de la destruction de l'édifice, un Philippe l'Arabe et un Volusien, l'un et l'autre en argent et contemporains de la grande invasion du IIIe siècle... »[110]

Les pièces retrouvées en 1971 sont un peu plus nombreuses, et presque toutes ont été retrouvées dans la couche de destruction[111]; voici ce que nous pouvons en dire. Outre un demi as, dont on hésite à dire s'il s'agit d'une frappe républicaine ou gauloise[112], un dupondius d'Hadrien[113] et deux semis de Commode[114], toutes les pièces romaines appartiennent à la seconde moitié du IIIe siècle. Seules font défaut les monnaies de Dioclétien, Maximien et la Tétrarchie; en général elles ne sont du reste que fort peu représentées dans les provinces du nord des Alpes. La monnaie de Probus semble indiquer un terminus et on peut penser que les dernières pièces ont dû être perdues lors du dernier quart du IIIe siècle[115].

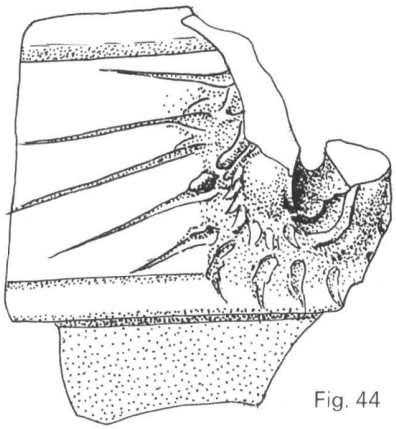

Fig. 44

[109] Nous remercions F. KOENIG, Berne, qui étudie actuellement le médailler d'Avenches, pour les renseignements qu'il a bien voulu nous donner.

[110] SECRÉTAN 1912, p. 13.

[111] Inv. 71/1110-1112; 71/1114-1130; 71/1133-1139; 71/1142-1146.

[112] Inv. 71/1121.

[113] Inv. 71/1116.

[114] Inv. 71/1114 et 71/1120.

[115] Notons encore la découverte d'une pièce de Louis IV de Savoie (1402-1418).

Objets en bronze

Fibule, type Ettlinger 31 (fig. 45)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1103
Longueur: 4.3 cm
Datation: Ier siècle apr. J.-C.

Petit bouton
Autophon 1971, couche de destruction d'un mur.
Inv. 71/1079
Diamètre: 1.4 cm

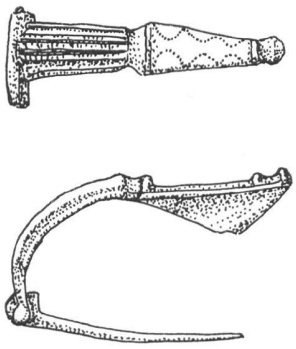

Fig. 45

Fragment provenant d'un pli de vêtement (fig. 46)
Autophon 1971, couche de destruction d'un mur.
Inv. 71/1080
Longueur: 3.8 cm
Epaisseur du bronze (max.): 0.4 cm

Fig. 46

Fragment légèrement incurvé (fig. 47)
Autophon 1971, couche de destruction d'un mur.
Inv. 71/1081
Longueur: 3.6 cm
Epaisseur du bronze: 0.15 cm

Fig. 47

Fragment (fig. 48)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1082
Longueur: 5.5 cm
Epaisseur du bronze: 0.05 cm

Fig. 48

Anse appartenant à un petit récipient (fig. 49)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1085
Ecartement des deux points de soudure: 3 cm

Fig. 49

Fig. 50

Fragment (fig. 50)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1089
Dimensions maximales: 5.3×4.2 cm
Epaisseur du bronze: de 0.8 à 0.2 cm
Le fragment est cassé sur trois côtés, seul le bas semble être fini; il pourrait appartenir à une statue.

Fig. 51

Fragment (fig. 51)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1091
Largeur maximale: 4.5 cm
Ce fragment comporte une trace très visible de réparation.
Appartenance possible à une statue.

Fig. 52

Fragment (fig. 52)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1092
Hauteur maximale: 5.9 cm
Epaisseur du bronze: 0.3 à 0.4 cm
Partie d'un pli de vêtement ayant fait partie d'une statue.

Fig. 53

Fragment (fig. 53)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1095
Hauteur: 2.5 cm
Epaisseur du bronze: de 0.5 à 0.3 cm
Ce petit fragment est cassé sur tous ses côtés.

Fig. 54

Fragment (fig. 54)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1096
Dimensions: 4.1×2.6 cm
Epaisseur du bronze: 0.2 cm
Ce fragment de bronze porte une trace évidente de réparation.

Fig. 55

Petit fragment de forme incurvée (fig. 55)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1098
Hauteur: 2.5 cm
Epaisseur du bronze: 0.1 à 0.2 cm

Fragment de forme incurvée (fig. 56)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1110
Dimensions: 4.6×3 cm
Epaisseur du bronze: 0.1 à 0.2 cm

Fig. 56

Petit tube (gond?) (fig. 57)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1102
Longueur: 1.3 cm
Epaisseur: 0.15 cm
Diamètre: 1.4 cm

Fig. 57

Fragment (fig. 58)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1104
Dimensions maximales: 3.4×3.7 cm
Epaisseur maximale: 1.8 cm
Pli d'un vêtement avec rainure servant à une incrustation.

Fig. 58

Fragment d'une plaque avec restes d'une inscription (fig. 59)
Autophon 1971, Carré Q 24. Couche de destruction, surface.
Inv. 71/1106
Dimensions maximales: 8.5×3.9 cm
Plaque cassée sur tous les côtés, à gauche légèrement redressée, à droite passablement courbée en arrière.
Restes de quatre lettres d'environ 3 cm de haut, travaillées à froid: F·AV
La première lettre laisse le choix entre un F ou un E et constitue nécessairement la fin d'un mot ou d'une abréviation.
Les lettres AV sont suivies d'une haste dont il ne subsiste que la partie supérieure. Aucune trace d'une barre horizontale sur le haut de la lettre n'est visible.

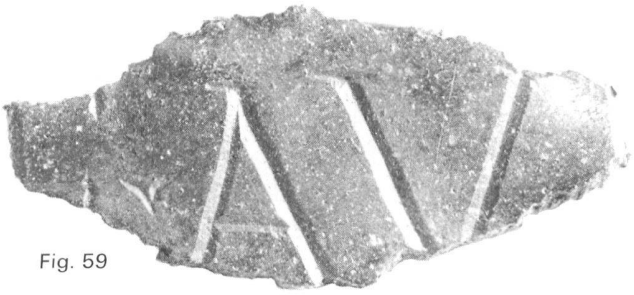
Fig. 59

Fragment (fig. 60)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1108
Dimensions: 5.1×4 cm
Epaisseur: 0.1 à 0.3 cm
Ce fragment est bombé et cassé sur tous ses côtés.

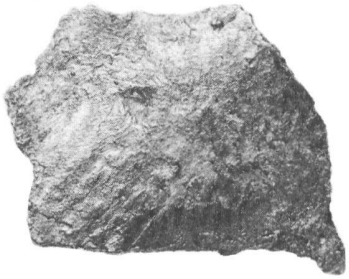
Fig. 60

Fig. 61

Fragment (fig. 61)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1109
Largeur: 3 cm
Hauteur maximale: 5.7 cm
Ce fragment appartient au pli d'un vêtement (d'une statue?)

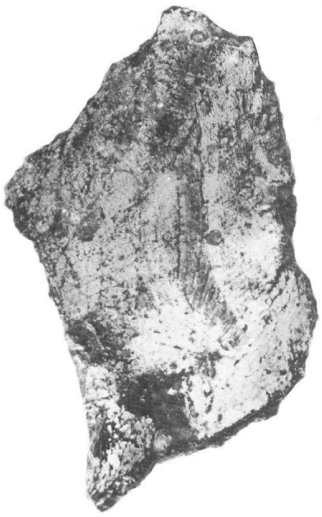

Fig. 62

Fragment de bronze doré (fig. 62)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1184
Dimensions: 6.3×4.5 cm
Epaisseur du bronze: 0.2 à 0.4 cm
Fragment de bronze doré provenant d'une statue ou d'un vêtement de statue; cassé sur tous ses côtés.

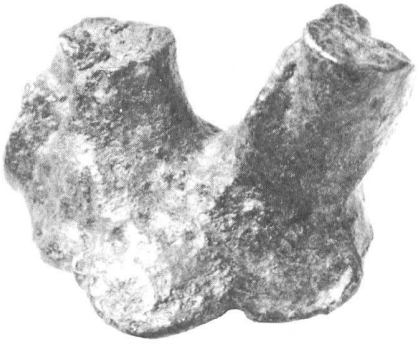

Fig. 63. Echelle 2:1.

Déchet de fonderie (fig. 63)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1185
Largeur maximale: 2.7 cm
Largeur à la base: 2.7 cm

Fig. 64

Fragment (fig. 64)
Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1186
Dimensions maximales: 2.5×3.1 cm
Epaisseur maximum: 0.4 cm
Fragment de bronze doré cassé sur tous ses côtés et portant des traces de réparation ou d'incrustation.

Fig. 65

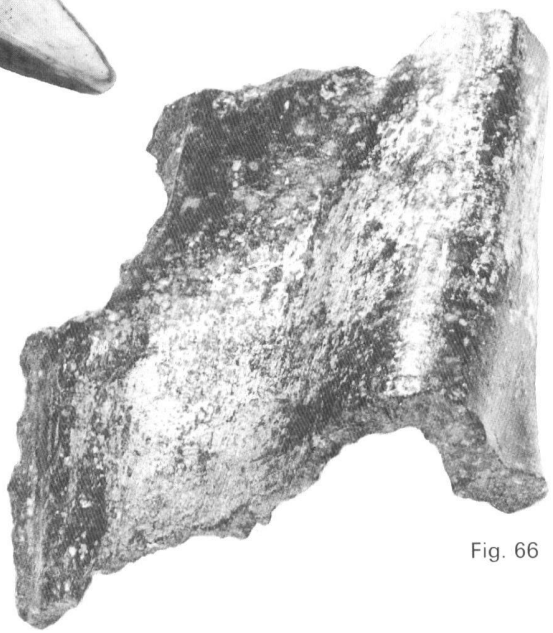

Fig. 66

Corne de sanglier dans gaine de bronze (fig. 65)

Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1189
Longueur totale: 10 cm
Longueur de la douille de bronze: 3.7 cm
Des pièces analogues se trouvent par ex. à Augusta Raurica[116].

Fragment (fig. 66)

Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1190
Hauteur: 6.7 cm
Largeur: 7.2 cm
Epaisseur: 0.3 à 0.8 cm
Fragment de bronze doré appartenant au vêtement d'une statue; cassé sur les deux longs côtés, on en distingue pas moins les plis dudit vêtement.

Objets en fer

Outre le matériel traditionnel, clous, anneaux et chaînes, nous avons à présenter un objet surprenant, dont nous nous bornerons à faire ici une description, puisque, après moult recherches et contacts, nous ne connaissons toujours pas la destination exacte.

Plaque de fer incrustée (fig. 67)

Autophon 1971, surface.
Inv. 71/1215
Cette plaque de fer, de 17×8.1 cm, d'une épaisseur de 0.2 cm, nous est parvenue dans un bon état de conservation; seul l'angle supérieur gauche manque.
Elle est pourvue d'une tige de fer, rivetée au dos de la plaque, sur son petit côté supérieur, et conservée sur une longueur de 7 cm.

On peut aisément restituer une tige semblable sur le côté gauche du petit côté supérieur, qui aurait été parallèle à celle qui existe. Aucun autre signe d'attache n'apparaît ailleurs sur la plaque, pièce bien finie par ailleurs.

Sur la plaque, dans un cadre composé d'un double trait, d'une rangée d'oves simples et d'un trait simple, un panier d'osier au bord arrondi, duquel sort une branche de chêne, porteuse de six feuilles et de cinq glands. Le cadre et le dessin sont des incrustations de laiton, seules les cupules sont de cuivre.

A la base de la branche apparaît un bouton de bronze quadrangulaire qui traverse la plaque, probablement une adjonction postérieure.

Le dessin nous donne la seule orientation possible de la plaque, et les deux tiges fixées sur le petit côté supérieur ont dû permettre de la fixer. Le petit bouton de bronze ne semble correspondre à rien de précis et sa présence est énigmatique.

Sans pouvoir conférer à cette plaque une destination précise, nous pouvons y voir une très belle décoration de meuble ou de tout autre objet en bois. Jusqu'à ce jour, les parallèles font défaut.

[116] A. KAUFMANN, Die römischen Bronzen der Schweiz, I, n° 270 et pl. 168 sv.

Fig. 67

Fig. 68. Echelle 2:1.

Bijoux

Bague en bronze, avec animal fantastique
Autophon 1971
Inv. 71/984
Diamètre: 15 mm[117]

Bracelet en bronze
Autophon 1971
Inv. 71/986
Diamètre: 5.3 cm[118]

Intaille en pâte de verre blanche, avec Amour et Psyché (fig. 68)
Autophon 1971
Inv. 71/989
Hauteur: 17 mm
Largeur: 13 mm[119]

Ce matériel, considéré dans son ensemble, nous amène à faire deux remarques:

D'une part, les trouvailles s'échelonnent régulièrement dans le temps, du deuxième tiers du Ier siècle au dernier tiers du IIIe siècle; nous en déduisons donc une occupation constante du site pendant ce laps de temps.

D'autre part, la spacieuse et riche demeure ne nous livre qu'un matériel pauvre en quantité et en qualité; il y a certes lieu d'en être perplexe. Les fouilles entreprises depuis 1862, sauvages ou sous la surveillance de l'Association Pro Aventico, ne semblent pas être la seule explication au peu de matériel récolté. Peut-être n'y avait-il pas davantage de céramique, monnaies ou autre objet de fouilles.

La villa Derrière la Tour a été occupée jusque très tard, à la veille des invasions. De toute évidence, la pauvreté du matériel démontre que la riche construction n'a pas été abandonnée à la hâte, mais que ses occupants ont eu le temps d'emporter avec eux la quasi-totalité de leurs biens.

[117] M. GUISAN, in BPA 23, 1975, p. 12, n° 1.20.
[118] Ibidem, p. 19, n° 2.20.
[119] Ibidem, p. 9, n° 1.9.

4. Typologie du bâtiment

L'étalement des travaux dans le temps et l'évolution des méthodes de fouille font que les résultats obtenus sont très différents d'une campagne à l'autre. Outre que nous ignorons l'ampleur exacte de la construction, les relevés globaux sont trop sommaires pour que nous puissions connaître les étapes successives de l'histoire architecturale de la villa Derrière la Tour. Mais malgré ces lacunes, au vu des plans qui nous sont parvenus, nous pouvons procéder à la restitution graphique du bâtiment (fig. 69) dans une phase tardive et sommes ainsi amenés à faire quelques constatations:

- sur toute sa longueur, le corps principal de la villa est flanqué d'un portique;
- à chacune de ses extrémités, le corps principal est pourvu d'une aile;
- il y a absence de péristyle.

Ce sont là les trois caractéristiques de ce que l'on appelle les «Portikusvillen mit Eckrisaliten»[120].

Sur sol italien, nous n'avons aucune preuve archéologique de l'existence d'un tel type de villa. Seule la description que donne Pline le Jeune de sa propriété à Tusculum[121] nous permet de penser que ce genre de construction se trouvait aussi dans la Péninsule. Les villae d'Aventicum et de Tusculum semblent par ailleurs avoir un certain nombre de similitudes. De même type architectural, elles sont toutes deux construites sur un terrain en terrasses, précédées d'une cour et débouchant sur un jardin; c'est de cette cour et de ce jardin que toutes deux tirent leur éclairage naturel. Les bains occupent une des ailes dans chacun des cas et enfin on jouissait, semble-t-il, d'une vue sans pareille[122]. La plus grande différence réside sans doute dans le fait que la villa d'Aventicum s'élève intra muros, tandis que celle de Tusculum se trouve en rase campagne.

Les similitudes relevées entre la villa Derrière la Tour et son illustre parallèle pourraient nous rendre fiers de posséder une telle construction dans l'enceinte de la capitale helvète. Mais il faut hélas déchanter lorsque nous tournons nos regards vers les autres territoires impériaux. En effet, en parcourant les campagnes des provinces romaines, nous rencon-

[120] K.M. SWOBODA, Römische und romanische Paläste, 1969, p. 77 svv.

[121] PLIN. ep. II, 17. V, 6.

[122] SWOBODA, op. cit., p. 77 svv. et notre fig. 71.

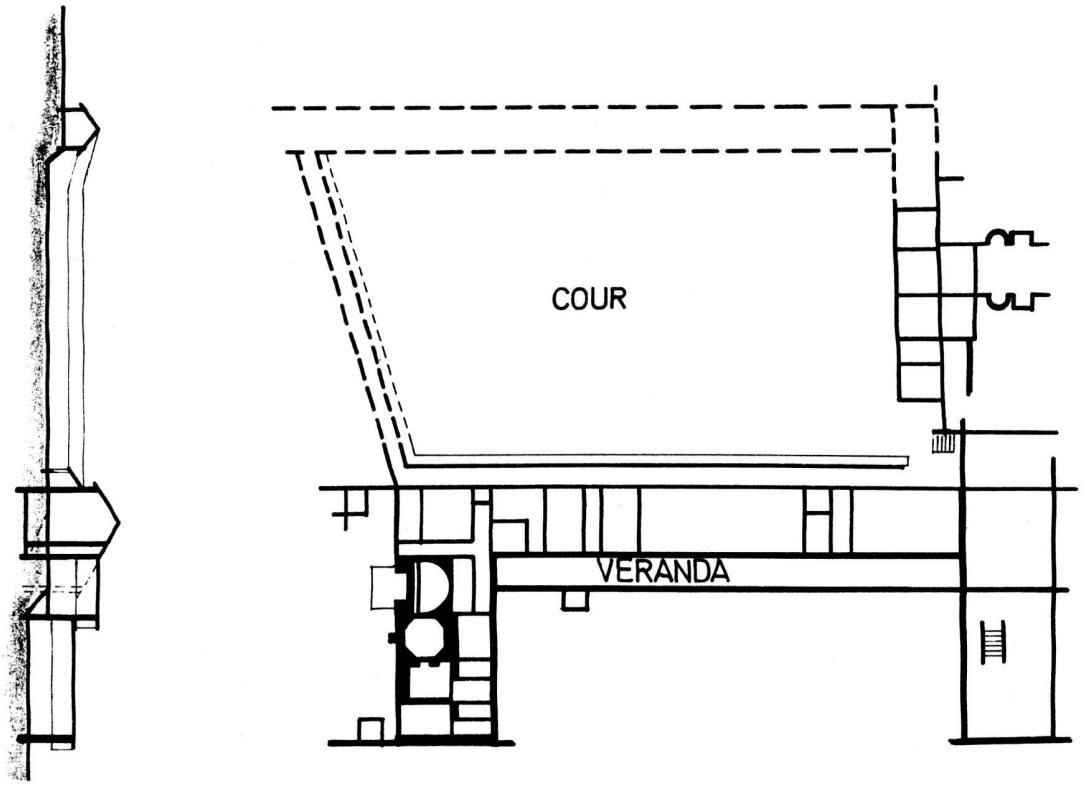

Fig. 69. Essai de reconstitution en plan et en coupe.

trons partout des constructions du type de la villa à portique, flanquée d'ailes.

«En Rhétie, dans les deux Germanies, en Gaule, en Belgique, en Bretagne, ce type est si fortement apprécié qu'on en rencontre rarement d'autres dans ces provinces du nord des Alpes»[123]. On en trouve aussi en Afrique et au nord de la Syrie[124]. Mais généralement ces constructions sont extra muros, qu'elles soient accompagnées d'unités agricoles ou pas. Naturellement, des exceptions dérogent à cette règle. A Silchester-Calleva, nous avons une série de villas à portique flanquées d'ailes à l'intérieur de la ville. Nous y rencontrons des formes simples[125] et des formes plus évoluées où les ailes se sont allongées pour conférer à la maison la forme d'un U[126], et surtout lui donner un caractère unitaire, plus privé, plus fermé, un aspect tridimensionnel. En Pannonie, de telles villas sont aussi présentes dans les grandes agglomérations; ce sont, comme à Aquincum ou à Carnuntum par exemple[127], des bâtiments publics.

Ainsi, nous devons convenir que l'attrait qu'exerce ce type de construction sur les habitants est très grand et que ces villas peuvent tour à tour être des résidences secondaires, des fermes, des habitations ou des bâtiments publics. Il est dès lors inutile de poursuivre l'étude de la typologie ou des parallèles pour tenter d'entrevoir la destination du bâtiment de Derrière la Tour par sa seule forme.

5. Interprétation[128]

Si la typologie de la villa et le matériel qu'on y a retrouvé ne nous sont d'aucun secours pour décider de sa destination, certains éléments nous indiquent qu'elle a dû avoir une destinée hors du commun. Les dimensions d'abord. Dans l'état actuel de nos connaissances, elle atteint 97.50 m de longueur totale, avec une cour de 40 m de large sur 72 m de long (env. 3000 m^2). Puis son emplacement: située hors de la ville, dans un cadre grandiose et entourée de grands bâtiments (insula 7, temple de la Grange-des-Dîmes et Cigognier), elle fait exception à bien des règles communément admises dans une cité romaine et se trouve au voisinage de constructions trop spéciales pour n'avoir été qu'une simple maison d'habitation.

Mais c'est surtout la présence de la louve qui semble être l'élément décisif pour affirmer qu'il s'agit d'un bâtiment à caractère officiel[129]. La signification de la louve est très probablement à rapprocher de celle de la *scrofa cum porcis triginta*, la laie au 30 cochonnets. Cette laie est le symbole des colonies de droit latin, en rappelant l'attachement de ces colonies à la ville mère de Lavinium, dans le Latium[130]; or nous savons ce symbole accordé à la ville d'Obulco *decreto decurionum ponteficiensium*[131]. Ce symbole du droit latin devient ainsi une *res sacra*, objet de vénération et de respect qu'il est interdit d'imiter sous peine d'être accusé de profanation; ainsi, pratiquement, un privé ne peut être en possession d'une *res sacra*.

Tout comme la *scrofa cum porcis triginta*, la louve doit aussi avoir été une *res sacra*. Elle évoque sans aucun doute le lien de la colonie avec Rome[132], où on trouve trois louves différentes; une sur le Capitole et les deux autres en des endroits qui rappellent la légende de Romulus et Remus, soit au pied du Palatin et aux Comices. Ce ne sont pas au départ des statues de culte, mais des objets indiquant que tel endroit avait été choisi et consacré comme *temenos*. C'est à ce niveau que ces figurations deviennent des *res sacrae*. Ainsi, la louve est *res sacra* quelle que soit la qualité du relief et devrait être lourde de signification pour l'endroit où elle est mise au jour.

La question préliminaire est évidemment de savoir si la louve a bien été retrouvée in situ dans la villa Derrière la Tour. Si nous l'admettons, nous sommes donc obligés de voir dans cette construction un bâtiment officiel. Actuellement, les éléments nous manquent pour donner davantage de précisions. Nous espérons pouvoir exécuter de nouvelles fouilles sous peu pour tenter de répondre aux nombreuses questions qui restent encore sans réponse.

[123] H. HINZ, Zur Bauweise der villa rustica, in Germania romana, Gymnasium Beiheft 7, p. 16.

[124] SWOBODA, op. cit., p. 87.

[125] Ibidem, p. 88, n. 36.

[126] Ibidem, p. 123, n. 211.

[127] E. B. THOMAS, Römische Villen in Pannonien, 1964, p. 356.

[128] Puisque nous ne connaissons que l'état dernier de la villa, notre réflexion ne portera que sur la destination de la construction.

[129] Par lettre du 22.6.1979, le professeur Okko Behrends (Göttingen) a bien voulu nous donner son point de vue sur la signification officielle de la louve. Nous le remercions de pouvoir nous référer à ses propos.

[130] A. ALFOELDI, Early Rome and the Latins, 1971, p. 272.

[131] CIL II, 2126.

[132] Il convient de souligner qu'il ne faut pas en déduire trop hâtivement qu'Aventicum était une colonie de droit romain.